RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BASSIN HOUILLER

LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par des réalisations notables qui illustrent une fois encore, la capacité de l'ASBH à se renouveler, à innover et à s'adapter aux réalités de notre territoire. Nous avons poursuivi notre mission avec détermination, animés par nos valeurs – la citoyenneté / la diversité / la laïcité / l'écoute / le partage / le respect / la solidarité / la transmission / le professionnalisme – qui nous rassemblent.

Cette année a vu le démarrage effectif du dispositif Convergence, dont l'ASBH est le porteur en Moselle-est.
Ce collectif réunit la régie de quartier de Behren les Forbach et le CCAS de Sarreguemines, autour d'une ambition commune : mieux coordonner les acteurs sociaux et solidaires pour maximiser leur impact.
Trois postes ont été créés dans ce cadre : deux chargées de partenariat et une coordinatrice, illustrant notre volonté d'ancrer ce projet dans la durée et dans l'action concrète.

Nous avons poursuivi l'extension de nos jardins partagés, avec une ouverture à Morhange rendue possible grâce à un partenariat fructueux avec les arboriculteurs locaux.
Dans ce cadre, nous avons redéployé plusieurs postes en CDDI, affirmant ainsi notre engagement pour l'inclusion sociale et professionnelle, tout en favorisant un lien fort avec la nature et l'environnement.

Après une analyse approfondie, nous avons fait le choix de ne pas candidater à la nouvelle délégation de service public pour le restaurant du musée de la mine de Petite-Rosselle.
Cette décision a été prise en responsabilité, au regard des contraintes importantes liées à la DSP et des incertitudes pesant sur l'équilibre budgétaire d'une telle activité.

Du 11 au 28 mars 2024, nous avons organisé avec l'ATMF et le Carreau - Scène nationale de Forbach et de l'Est Mosellan – la dixième édition du Festival Migrations.
Un moment fort, fidèle à son esprit fondateur : celui de célébrer la diversité, d'encourager le dialogue interculturel et de reconnaître les richesses issues des parcours migratoires.
Dans un contexte politique tendu, ce festival prend une résonance particulière. Il est bien plus qu'un événement culturel : il est un espace de réflexion, de témoignage et de fraternité.

Je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des salariés de l'ASBH pour leur implication, leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement.
Vous êtes chaque jour sur le terrain, avec une énergie et une conscience professionnelles admirables.
Dans chaque action, chaque accompagnement, chaque projet, vous incarnez nos valeurs avec rigueur, humanité et courage.

Un immense merci aux bénévoles d'être présents avec constance et passion. Vous êtes le cœur battant de notre engagement citoyen. Vous donnez de votre temps, de votre savoir-faire, de votre bienveillance, parfois dans l'ombre mais toujours avec une grande générosité. Dans les actions de terrain, l'organisation d'événements, l'accompagnement des publics, votre présence nous rappelle que l'engagement bénévole reste l'un des fondements les plus précieux de notre société.

Je tiens à remercier notre Directeur Général et les membres du Conseil d'Administration.
Votre engagement, votre vision stratégique et votre capacité à naviguer entre les exigences du quotidien et les défis structurels sont essentiels pour faire avancer notre projet associatif.
Votre écoute, votre présence dans les moments clés de la vie de l'ASBH nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Mes remerciements à l'ensemble de nos partenaires, pour la confiance que vous nous accordez et pour la qualité du dialogue que nous entretenons avec vous.
Votre soutien financier, vos conseils, votre capacité à coopérer sont le socle de nos réalisations.

Je souhaite également remercier les habitants, les usagers et les participants, vous êtes la finalité de notre engagement. Vos attentes, vos parcours, vos retours, nous guident et nous motivent à faire toujours mieux.
Merci de faire vivre les actions de l'ASBH et de faire de nos lieux des espaces de vie, d'échange et de transformation sociale.

L'année 2024 a montré, une fois encore que la force de l'ASBH réside dans sa capacité à mobiliser, à fédérer et à agir. Ensemble, nous continuerons à faire vivre nos valeurs et à construire des ponts entre les personnes et les cultures.

ARAS Aurore

LE PERSONNEL

EFFECTIF ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Service	Nombre de salariés	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Animation	133	33	100
Petite-enfance	41	0	41
Insertion	32	11	21
Siège	11	2	9
Total salariés permanents	217	46	172
CDDI	269	155	114
Total salariés	**486**	**201**	**286**

Sur l'ensemble de l'année 2024, l'ASBH a comptabilisé un total de 802 collaborateurs distincts :

240 salariés permanents,
420 salariés en insertion,
142 vacataires sous Contrat d'Engagement Éducatif.

RÈPARTITION PAR MÉTIERS

Animation - 133 salariés - 88 ETP	
Animateur/trice	29
Animateur/trice d'activité	51
Agent d'accueil	1
Secrétaire chargée d'accueil	12
Agent/ouvrier d'entretien	13
Animatrice coordinatrice	1
Médiateur/trice	3
Référente enfance/jeunesse	2
Animatrice / Référente familles	8
Formateur FLE	1
Responsable / directeur de centre social	11
Ecrivain public	1

Petite-Enfance - 41 salariées - 35,19 ETP	
Coordinatrice	1
Responsable micro-crèche	2
Directrice multi accueil	1
Educatrice jeunes enfants	2
Auxiliaire de Puéricultrice	9
Auxiliaire petite enfance	17
Agent d'entretien	5
Cuisinière lingère	2
Secrétaire	1
Infirmière	2

Siège - 11 salariés - 10,08 ETP	
Directeur Général	1
Directrice Générale Adjointe	1
Assistante de Direction	1
Directrice de service Animation	1
Assistante de service Animation	1
Assistante administrative	1
Gestionnaire de paie	2
Comptable	1
Aide comptable	1
Cheffe comptable	1

Insertion - 32 salariés - 28,54 ETP	
Référent	1
Accompagnateur/trice socio-professionnel	7
Tuteur/trice	5
Encadrant/e Technique d'Insertion	11
Serveuse	2
Chargée de partenariat	2
Cheffe de projet	1
Assistante de direction	1
Secrétaire	1
Educatrice socio-professionnel	1

SERVICE INSERTION

INTRODUCTION

Nous avons mené en 2024 un total de 16 chantiers d'insertion sociale et professionnelle. Avec un agrément de 164 ETP, nous avons clôturé l'exercice à 164,25 ETP, soit une légère surconsommation de 0,15 %.
Au cours de l'année, nous avons accueilli 420 personnes, réparties comme suit : 216 bénéficiaires du RSA, 86 jeunes de moins de 26 ans, 29 allocataires de l'ASS, 25 de l'ARE, 11 de l'AAH et 53 issus d'autres publics. Parmi elles, 44 disposaient d'une reconnaissance RQTH. La répartition par genre fait apparaître une majorité d'hommes (255, soit 60,7 %) et 165 femmes (39,3 %), mais avec une augmentation des femmes comparativement à l'an passé.
Début 2024, nous avons accueilli nos premiers salariés dans le cadre du dispositif CVG, porté par l'ASBH pour la Moselle-Est, en partenariat avec la Régie de Quartier de Behren-lès-Forbach et le CCAS de Sarreguemines.
Dans le cadre du chantier "jardins partagés", nous avons élargi notre intervention à la commune de Morhange au cours de l'année.
Enfin, le 31 décembre 2024 a marqué la fin de la délégation de service public pour le chantier d'insertion que nous menions au restaurant du musée de la Mine.

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES EMBAUCHÉES

Nous avons accueilli au total 420 personnes jusqu'au 31 décembre 2024. Le public accueilli cumule d'importantes difficultés sociales et/ou professionnelles. Il est donc nécessaire pour ces personnes de reprendre une activité professionnelle dans un espace structuré, mais suffisamment attentif à la résolution de leurs problématiques, avant leur insertion dans le marché traditionnel de l'emploi.
Pour tous nos chantiers hors restaurant, les salariés en insertion sont tous embauchés en CDDI pour une durée de travail hebdomadaire de 20 heures. La durée de leur contrat de travail est d'une durée initiale de 4 ou 6 mois, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 24 mois.
Pour le chantier mené au restaurant, nous avons souhaité une durée de travail hebdomadaire de 30 heures afin que cela colle au plus près du marché du travail au sein de ces métiers en tension dans la restauration.

RÉPARTITION PAR SEXE

Nous constatons que nos salariés en insertion sont majoritairement des hommes (255) par rapport aux femmes (165).
Aucune discrimination n'est pratiquée à l'embauche, et nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Aussi, notre recrutement dépend en grande partie des candidatures transmises par les prescripteurs ainsi que des personnes qui se positionnent sur la plateforme dédiée.

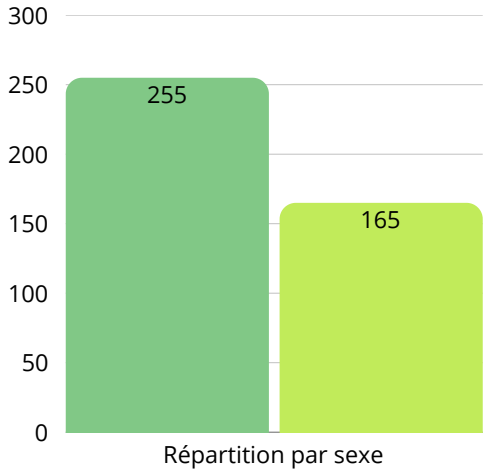

RÉPARTITION PAR ÂGE

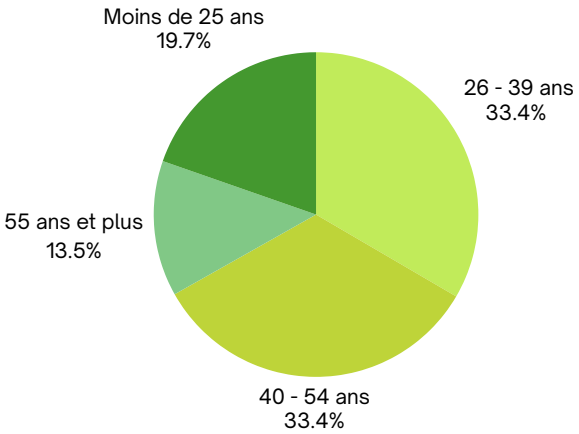

La répartition par tranche d'âge reste globalement stable par rapport à l'année précédente. Comme chaque année, la catégorie des 25-39 ans demeure la plus représentée, suivie de près par celle des 40-54 ans. Cependant, une évolution se dessine avec une augmentation du nombre de jeunes de moins de 25 ans parmi nos salariés en insertion.

RÉPARTITION PAR SITUATION

Nous avons poursuivi notre engagement en faveur du recrutement prioritaire :

- des bénéficiaires du RSA
- des jeunes
- des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Parmi ces publics, 44 salariés bénéficiaient d'une RQTH.

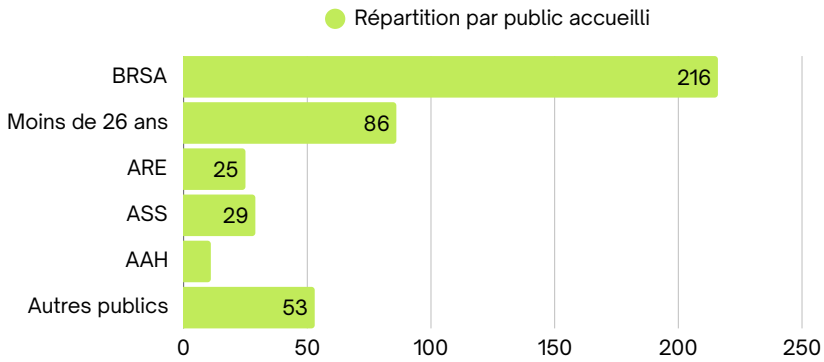

RÉPARTITION PAR NIVEAUX DE QUALIFICATION

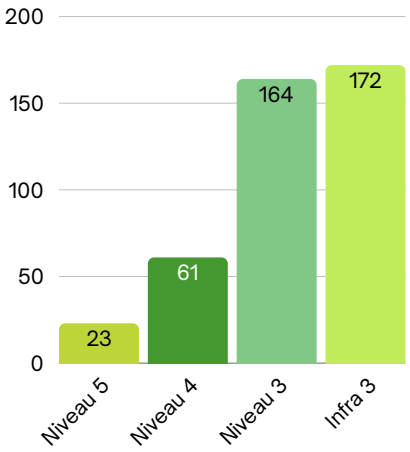

Il est important de souligner que près de 41 % des salariés ne possèdent aucune qualification.
Dans ce contexte, un accompagnement spécifique est indispensable en amont de toute formation qualifiante. Cela passe notamment par une orientation vers des dispositifs de remise à niveau ou de Français Langue Étrangère (FLE), afin d'acquérir les prérequis nécessaires pour accéder à une formation qualifiante ou à un socle de connaissances et de compétences professionnelles. Cette étape supplémentaire allonge souvent la durée du parcours d'insertion, mais elle est essentielle pour garantir une montée en compétences efficace et durable.

DURÉE D'INSCRIPTION À FRANCE TRAVAIL

Ces chiffres restent très stables par rapport à l'année précédente. Les personnes sans emploi depuis plus de 24 mois constituent toujours plus de la moitié de notre public. Elles rencontrent souvent plusieurs freins à l'emploi, qu'il est essentiel d'identifier et de lever dès le début de leur parcours d'insertion

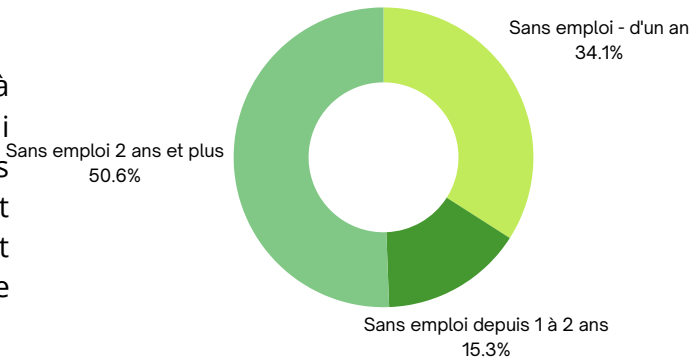

RÉPARTITION PAR LIEU DE RÉSIDENCE

Un peu plus de 22 % de nos salariés en insertion résident dans un Quartier Prioritaire de la Ville.
Par rapport à l'année dernière, la proportion de personnes issues de ces quartiers a légèrement diminué, passant de 25 % en 2023 à 22 % en 2024.
Toutefois, nous observons une précarité croissante parmi les habitants des centres-villes, qui rencontrent de plus en plus de difficultés socio-économiques.

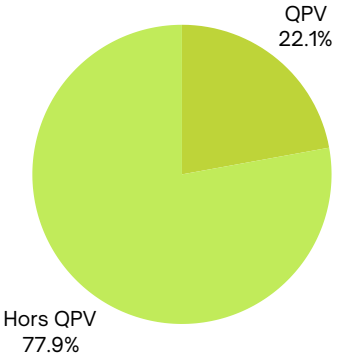

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Plaçant le salarié en insertion au cœur de notre dispositif, nous considérons l'accompagnement social et professionnel comme le socle de notre action. Dans cette optique, nous avons, comme chaque année, alloué du temps aux encadrants afin de privilégier la relation individuelle. Cette démarche permet de mieux cerner les difficultés spécifiques de chaque salarié et d'apporter un accompagnement adapté. L'encadrant technique joue un rôle central dans cette approche : il s'appuie sur les objectifs définis lors des réunions de recrutement pour établir un diagnostic individuel initial. Il évalue également le niveau d'autonomie des participants et coconstruit avec eux une progression vers une plus grande responsabilisation dans leurs tâches et démarches. Toute difficulté ou problématique repérée est ensuite relayée à un accompagnateur vers l'emploi, qui assure le suivi et la mise en œuvre des actions adaptées. Un suivi mensuel régulier et formalisé est mis en place afin de garantir un accompagnement individualisé optimal pour chaque salarié en insertion.
Sur le volet social, chaque salarié bénéficie du soutien d'un accompagnateur socio-professionnel chargé d'identifier et de lever les freins à l'emploi durable (santé, mobilité, logement, formation, etc.). Cet accompagnement inclut également la mise en relation avec des employeurs pour la réalisation de PMSMP ou d'autres opportunités d'emploi formalisées.
L'accompagnement socio-professionnel suit plusieurs phases essentielles :

- le recrutement, pour valider ou réorienter les candidat·e·s en fonction de leur parcours et/ou de leur projet professionnel, et motivation
- l'accueil et l'intégration afin de faciliter l'intégration du salarié au sein de la structure et sur son poste de travail.
- l'accompagnement sur le poste de travail pour développer des compétences sociales, comportementales et techniques en adéquation avec les exigences du monde professionnel
- l'accompagnement social, pour identifier les difficultés sociales rencontrées et rechercher des solutions adaptées ainsi qu'assurer un diagnostic et un suivi social, en lien avec les travailleurs sociaux et les institutions référentes.
- l'accompagnement professionnel afin d'évaluer et valoriser les compétences du salarié, y compris les compétences transférables et permettre la montée en compétences et la professionnalisation du salarié.
- le placement en emploi, rechercher et proposer des offres d'emploi adaptées, et mobiliser le réseau professionnel, organiser des PMSMP et favoriser l'accès à un emploi durable.

Les trois premières phases sont particulièrement stratégiques pour assurer une intégration réussie des salariés en ACI. Elles constituent le socle fondamental de l'accompagnement et permettent de remobiliser progressivement les personnes éloignées de l'emploi.
Tout au long du parcours, les objectifs professionnels sont co-construits avec les salariés, qui restent acteurs de leur insertion. L'accompagnateur socio-professionnel les guide dans leurs choix et leur propose des étapes progressives adaptées à leur situation.
Lorsque le salarié se sent prêt, la phase de placement en entreprise peut être anticipée, avec un suivi qui peut se poursuivre même après l'embauche. Pour optimiser les opportunités d'emploi, l'accompagnateur socio-professionnel développe un réseau de partenaires avec les employeurs du territoire, en ciblant notamment ceux rencontrant des difficultés de recrutement. Cette démarche permet d'assurer une mise en relation efficace entre les employeurs et les salariés en insertion.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accompagnement socio-professionnel repose sur une coopération étroite entre l'ASP et l'ETI. Ce dernier, en contact quotidien avec les salariés en insertion, évalue leur niveau d'autonomie, leur intégration au sein de la structure et leur capacité à évoluer dans leurs tâches et démarches professionnelles. Il met en place, en lien avec eux, une progression adaptée visant à renforcer leur responsabilisation.
À l'issue de la période d'essai, l'ASP réalise un entretien exploratoire individuel afin d'établir un bilan global de la situation du salarié. Cet entretien constitue un moment clé permettant d'identifier les éventuels freins à l'insertion et d'initier un plan d'action personnalisé.
Plusieurs thématiques sont systématiquement abordées :
✓ Mobilité : détention du permis B, état du véhicule, assurances…
✓ Santé : reconnaissance RQTH, absence de soins, maladies chroniques ou orphelines, troubles auditifs ou visuels, troubles psychologiques…
✓ Situation financière : dettes, impayés, surendettement…
✓ Démarches administratives : difficultés dans la gestion des droits et obligations…
✓ Difficultés judiciaires : antécédents, sortie de détention, contrôle judiciaire, violences conjugales…
✓ Logement : habitat insalubre, énergivore, hébergement précaire, sans-abrisme…
✓ Situation familiale : composition du foyer, séparation, garde d'enfants…
✓ Parcours de formation : formations suivies, niveau scolaire…
✓ Expérience professionnelle : première expérience, périodes prolongées d'inactivité…
✓ Projet professionnel : existence d'un projet, réalisme et faisabilité…
✓ Outils de recherche d'emploi : CV à jour, maîtrise des outils numériques…
✓ Compétences linguistiques : niveau en français, besoin de remise à niveau (FLE)…
✓ Estime de soi et image professionnelle : confiance en soi, présentation…
✓ Réseau et suivi social : présence d'un référent (assistant social, conseiller pénitentiaire, etc.).
L'objectif de cet entretien est de classer et prioriser les freins identifiés, en tenant compte de leur nature et de leur gravité. Chaque situation étant unique, les réponses apportées doivent être sur-mesure et mobiliser, autant que possible, les partenaires spécialisés en fonction de leur domaine de compétence.

À l'issue de cet entretien, un plan d'action personnalisé est élaboré avec le salarié. Celui-ci doit être acteur de son parcours et pleinement conscient de l'engagement personnel requis pour surmonter les obstacles identifiés. Ce plan est formalisé et signé par les deux parties, marquant ainsi l'engagement mutuel.
Le processus ne s'arrête pas à ce premier entretien : un véritable travail de confiance doit s'instaurer progressivement. Beaucoup de personnes en insertion éprouvent des difficultés à dresser un bilan clair de leur situation et ont besoin d'un accompagnement progressif pour identifier leurs besoins et définir des solutions adaptées.
Un suivi mensuel permet ensuite d'évaluer l'avancement des démarches engagées, d'ajuster le plan d'action si nécessaire et de s'assurer du respect des engagements pris.
L'ASP joue un rôle central dans la coordination des interventions, en veillant à mobiliser les ressources nécessaires pour lever les freins :

- Soutien administratif, juridique et social (accès aux droits, accompagnement logement, aide à la mobilité…).
- Orientation vers la formation et l'emploi (PMSMP, recherche d'opportunités professionnelles, suivi des candidatures…).

Cet accompagnement est renforcé par des bilans trimestriels individuels, réalisés en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours du salarié (Pôle emploi, services instructeurs du RSA, CCAS, missions locales, ETI, accompagnateurs vers l'emploi…). Ces bilans permettent :

✓ d'évaluer les évolutions et difficultés persistantes.
✓ d'adapter les stratégies d'accompagnement.
✓ de décider du renouvellement du contrat, en fonction des progrès réalisés.
✓ valider les parcours de formation et prescrire des actions ciblées pour lever les derniers freins à l'insertion.

La collaboration entre tous les partenaires est essentielle pour assurer la cohérence des décisions prises et renforcer la légitimité des intervenants auprès des bénéficiaires.
En complément de l'accompagnement personnalisé, des interventions collectives sont régulièrement organisées pour répondre aux besoins identifiés parmi les salariés en insertion. Ces sessions thématiques abordent des sujets tels que :

✓ Les techniques de recherche d'emploi (rédaction de CV et lettres de motivation, simulation d'entretiens…).
✓ La gestion budgétaire et la prévention du surendettement.
✓ Les droits et démarches administratives.
✓ L'estime de soi et la valorisation de l'image professionnelle.
✓ Les violences conjugales et leurs impacts sur l'insertion.

LA MOBILITÉ

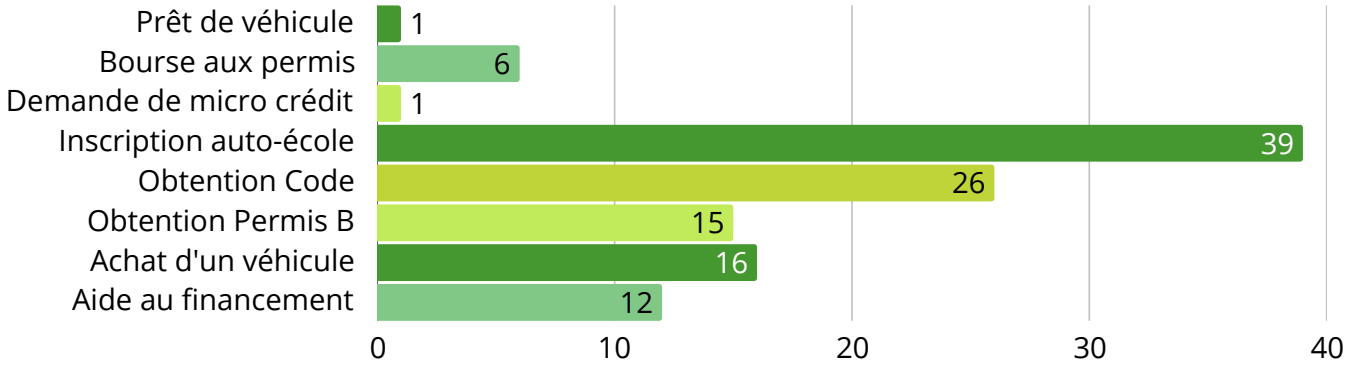

Comme chaque année, la mobilité demeure l'un des principaux obstacles à l'emploi pour de nombreux salariés. L'accès au permis de conduire constitue une difficulté majeure pour notre public, en raison de son coût élevé mais aussi de la complexité des épreuves, notamment en ce qui concerne la langue et la compréhension. Ces facteurs rendent la levée du frein à la mobilité particulièrement compliquée.
Cette année, près de 50 % de nos salariés, soit 204 personnes, rencontrent des difficultés liées à la mobilité. Ces difficultés sont diverses :

- Incapacité d'obtenir le permis en raison de problèmes indépendants des contraintes financières.
- Véhicule personnel inutilisable en raison de l'absence d'assurance, d'un contrôle technique non à jour, d'un permis manquant ou d'un manque de carburant.
- Impossibilité de s'inscrire à l'examen du permis en raison de l'absence de participation à la journée d'appel.
- Suppression ou annulation du permis B, y compris pour certains salariés en cours de contrat (dont certains ne peuvent pas repasser la visite médicale en raison de résultats sanguins non conformes).
- Absence de permis B et de véhicule, ou possession du permis B sans véhicule.
- Véhicule trop ancien ou défectueux, ne permettant pas les déplacements.
- Inadaptation du réseau de transport public (horaires, dessertes...), ou difficultés à utiliser les transports en commun.
- Phobie de la conduite.
- Difficulté à fournir le chèque de caution pour la location de véhicules chez Wimoov.

Face à ces obstacles, nos équipes, en collaboration avec nos partenaires, ont mis en place diverses actions, notamment via les aides de la mobilité solidaire, les aides de Wimoov, ICARE et la bourse au permis. Nous tenons d'ailleurs à remercier ces partenaires pour leur réactivité face à chaque demande. Les cours de code renforcé en visioconférence, proposés par Wimoov, ont été particulièrement appréciés. Les aides apportées en 2024 ont représenté un soutien significatif. Cependant, contrairement à 2023, nous avons constaté une baisse de l'investissement des salariés en insertion pour l'utilisation des transports en commun. Malgré ces difficultés, 53 salariés ont réussi à lever leurs freins à la mobilité au cours de leur parcours en 2024.

LE LOGEMENT

En 2024, 79 de nos salariés accompagnés ont été confrontés à diverses difficultés liées au logement, un chiffre stable par rapport à l'année précédente. Sur ces différentes problématiques, 51 ont trouvé une solution, notamment grâce à des sollicitations adressées aux bailleurs sociaux, Amli, Adoma, Action Logement, l'AFPA, et d'autres acteurs.
Le réseau de partenaires que nous avons consolidé au fil des années, notamment avec les bailleurs, constitue un atout majeur pour résoudre ces difficultés.
Les problématiques liées au logement sont variées :

- Logement insalubre
- Logement énergivore
- Nuisances de voisinage
- Hébergement temporaire chez un membre de la famille ou un tiers
- Hébergement en hôtel social
- Itinérance entre hôtels de basse qualité
- Loyer trop élevé
- Risque d'expulsion pour loyers impayés
- Logement inadapté à la composition du foyer
- Retour contraint au domicile parental

Parmi les salariés logés dans le parc privé ou public, certaines situations restent fragiles et peuvent basculer en raison d'un faible niveau de ressources et/ou de dettes accumulées, menant à des impayés de loyers ou de charges.
Entre le recrutement et l'entrée sur le chantier, des procédures d'expulsion peuvent être engagées, fragilisant encore davantage les salariés et compromettant leur capacité à s'investir dans un emploi durable. Cette année, nous observons une augmentation du nombre de salariés vivant en colocation, mais aussi, dans certains cas, un manque d'entretien du logement.
Enfin, une hausse significative des difficultés à régler les factures énergétiques est à noter parmi nos salariés.

SANTÉ

Cette année, 148 salariés ont déclaré rencontrer des problématiques liées à la santé, marquant une nette hausse par rapport à l'an passé.
Si les difficultés physiques restent présentes, on observe une augmentation significative des troubles psychologiques, notamment des états dépressifs et d'autres pathologies qui, dans certains cas, ne semblent pas diagnostiquées. Les problèmes d'addiction sont également très présents.
60 situations ont pu être résolues. Certaines restent sans solution définitive, mais toutes ont au moins fait l'objet d'une réorientation vers un partenaire ou un spécialiste compétent. Parmi les actions mises en place, on note des sollicitations de la CPAM, des orientations vers le CMP, CAP emploi, un ergothérapeute, le CSAPA Les Wads, un psychologue, ou encore la médecine du travail.
La santé mentale est une préoccupation majeure. Les délais d'attente au CMP sont beaucoup trop longs, limitant l'accès à une prise en charge rapide. Toutefois, un point positif est le travail en partenariat avec le CMP : son cadre de santé se déplace parfois sur le chantier avec certains patients pour engager la discussion avec l'ASP et envisager une embauche.
Enfin, de plus en plus de salariés rencontrent des difficultés pour trouver un médecin traitant et peinent à obtenir des rendez-vous chez des spécialistes.

GARDE D'ENFANTS

La garde d'enfants demeure une problématique sur notre territoire, que ce soit en raison du manque de structures d'accueil, de places disponibles en multi-accueil ou halte-garderie, d'horaires inadaptés ou encore du coût élevé des modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles.

Cette année, 12 personnes ont été confrontées à cette difficulté. Nos équipes ont pu apporter une solution à 8 d'entre elles, grâce à la mobilisation des structures de petite enfance de notre association, au soutien des familles, à une réorganisation familiale, ainsi qu'aux aides du dispositif ICARE du département et de Pôle emploi pour la garde d'enfants.

Malheureusement, certains salariés doivent renoncer à une offre d'emploi ou à une formation en raison d'horaires incompatibles avec la garde de leur enfant, les empêchant ainsi de signer un contrat de travail. En 2024, nous n'avons pas pu finaliser notre réflexion sur l'ouverture d'un établissement d'accueil du jeune enfant destiné au public en insertion. Toutefois, nous souhaitons reprendre la réflexion de ce projet en 2025.

DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Tous nos salariés rencontrent des difficultés administratives ou financières. Toutefois, près d'un salarié sur deux déclare avoir fait face à des obstacles ayant réellement freiné leurs démarches sociales et professionnelles, soit 186 personnes.

Les problématiques rencontrées sont variées :

- couverture santé : absence d'inscription à la CMU ou de couverture sociale.
- endettement : dettes diverses, interdiction bancaire, dossiers de surendettement. De plus en plus de salariés pensent pouvoir éviter leurs dettes et ne pas payer, et certains sont réticents à engager une procédure de surendettement.
- assurances diverses non à jour ou inexistantes.
- demande de carte de résident.
- échange d'un permis étranger contre un permis français.
- absence d'autorisation de travail en raison de l'expiration du titre de séjour.
- dossiers CRAV et RQTH.
- personnes sous-main de justice.
- demandes de logement.
- obtention du casier judiciaire du pays d'origine pour l'accès à une formation.
- problèmes d'amendes.
- difficultés liées aux trop-perçus de la CAF ou de Pôle emploi.
- déclarations d'impôts non effectuées, car certains salariés pensent à tort qu'ils en sont exonérés car ils payent pas d'impôts, ce qui complique de nombreuses démarches administratives nécessitant ce document.
- difficultés avec l'identité numérique.
- augmentation des saisies sur salaire.

86 de ces problématiques ont pu être résolues grâce à l'intervention des assistantes sociales de secteur, des CCAS, de l'UDAF, de CAP emploi, de France Travail, de la CPAM, des contrôleurs CAF, de la Maison de la Justice et du Droit, de CRESUS, du département (ICARE), ainsi que de nos équipes et autres travailleurs sociaux.

Les solutions apportées incluent l'aide au montage de dossiers CMU, de dossiers de retraite, la demande de renouvellement de titre de séjour via les services de l'État, et l'accompagnement pour l'obtention d'un micro-crédit.
Un nouveau contact établi avec le site AMELI via l'espace partenaire nous permet d'obtenir des réponses en moins de 24 heures. De plus, la présence du bus France Services constitue une ressource précieuse en offrant à nos salariés un interlocuteur direct pour leurs démarches administratives.

JUSTICE

Cette année, 32 de nos salariés en insertion ont rencontré des difficultés liées à la justice, les problématiques rencontrées sont les suivantes :

- Attente de jugement
- Divorce en cours et jugement concernant la garde des enfants
- Suivi par le SPIP
- Mesure éducative
- Bracelet de surveillance électronique
- Victimes de violences conjugales
- Incarcération
- Mesures d'éloignement
- Signalement
- Menaces d'expulsion
- Poursuites en raison de dettes

Comme l'an passé, nous avons noté des condamnations en cours de chantier, certaines avec bracelet électronique, d'autres avec incarcération ferme.
9 de ces situations ont pu être résolues, grâce à des interventions du JAP, du SPIP, des orientations vers un avocat avec l'aide juridictionnelle, et du soutien d'organismes tels que le CIDFF.

PROBLÈMES LINGUISTIQUES

Cette année, 45 de nos salariés en insertion ont rencontré des difficultés linguistiques, telles que l'illettrisme, l'analphabétisme, la dyslexie, une maîtrise insuffisante du français de base ou des difficultés spécifiques à l'écrit. Ces difficultés peuvent entraîner divers obstacles au quotidien sur le chantier, notamment pour le suivi de formations nécessaires à une insertion professionnelle durable.

Des actions ont été mises en place pour résoudre ces problématiques, avec des solutions apportées ou en cours pour 25 personnes. Comme l'an passé, nous constatons une augmentation du nombre de salariés en insertion, nés et scolarisés en France, mais qui ne savent ni lire ni écrire.

Beaucoup d'entre eux hésitent à admettre leurs lacunes. Il est également important de noter que lors des entretiens pour intégrer un ACI, certains candidats ne parviennent pas à s'exprimer en français ni à comprendre la langue. Dans ces cas, nous ne procédons pas à une embauche immédiate. Nous mettons leurs candidatures en attente et les orientons vers des cours de FLE. Une fois que leur niveau leur permet au minimum de comprendre les consignes de sécurité, leurs candidatures sont à nouveau réexaminées.

AUTRES

Globalement, nous constatons plusieurs difficultés parmi nos salariés en insertion :

- 63 salariés se trouvent en totale fracture numérique.
- Au moins 125 de nos salariés rencontrent des problèmes liés à l'estime et à la confiance en soi.

Afin de répondre à ces enjeux, nous avons maintenu les interventions de la socio-esthéticienne sur tous nos chantiers, avec des ateliers d'une demi-journée portant sur le soin des mains, du visage et sur l'hygiène en général.
Les ETI contribuent également à valoriser les compétences des salariés, ce qui est particulièrement important à une époque où nombre d'entre eux manquent d'estime de soi. Les immersions professionnelles sont également des actions clés pour mettre en avant les compétences. De plus, nous avons mis en place des formations telles que "Valoriser ses compétences" dans le cadre du PRIAE, les ateliers solidaires "Coup de pouce", la formation "Valoriser son image professionnelle" (VSI), ainsi que les préparations aux compétences avec l'AFPA."

Pour conclure, bien que l'objectif principal reste le retour à l'emploi, l'accompagnement social a des répercussions bien au-delà. Il joue un rôle essentiel dans l'acquisition de compétences, la résolution de problèmes financiers et administratifs, ainsi que dans l'amélioration de l'estime de soi. Il intervient également sur des aspects cruciaux tels que le logement, la mobilité, et bien d'autres encore. Lors des bilans de fin de parcours, de nombreux salariés expriment un regard plus positif sur eux-mêmes, témoignant de leur évolution. Chaque personne qui intègre un Atelier Chantier d'Insertion à l'ASBH en ressort enrichie, avec une meilleure qualité de vie et une plus grande capacité à se réinsérer professionnellement. Les mois suivant leur sortie sont ainsi souvent marqués par une plus grande aptitude à (re)trouver un emploi, preuve du véritable impact de cet accompagnement.

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

L'accompagnement professionnel mis en place au sein de notre structure a permis à un grand nombre de salariés en insertion de mieux appréhender le marché du travail, d'en comprendre les exigences et d'identifier les freins à leur employabilité. Chaque mois, un suivi individualisé est réalisé avec un accompagnateur vers l'emploi afin de travailler sur le projet professionnel du salarié et d'élaborer les démarches nécessaires à sa concrétisation.
L'accès à la formation constitue un levier essentiel dans la construction de ces parcours professionnels. Il vise à professionnaliser les salariés, à développer ou à approfondir leurs compétences, mais également à lever certaines appréhensions. En effet, pour beaucoup, l'entrée en formation peut être source d'angoisse, notamment en raison d'un parcours scolaire interrompu, d'une mauvaise orientation initiale ou d'un manque de confiance en soi.

L'inscription en formation représente l'aboutissement d'un processus dans lequel le salarié est pleinement acteur. Avant d'intégrer une formation qualifiante ou certifiante, son projet doit être validé à travers une PMSMP. Cette immersion fait l'objet d'une évaluation conjointe par le tuteur professionnel, l'accompagnateur socio-professionnel et le salarié lui-même.
Une fois cette étape validée, le salarié, accompagné si nécessaire par l'ASP, recherche une formation adaptée à son projet. Le financement peut ensuite être sollicité via l'OPCO ou d'autres dispositifs de droit commun (Région, France Travail, PRIAE, etc.).
Au-delà des formations qualifiantes ou certifiantes, tous les salariés en insertion bénéficient d'un programme de formation interne. Celui-ci couvre un large éventail de thématiques, allant de l'utilisation d'outillages professionnels (ex. : débroussailleuse) à des sujets plus transversaux tels que l'image de soi, la gestion du stress, les procédures d'urgence ou encore la sensibilisation aux violences conjugales. Ces séquences permettent aux salariés d'acquérir des compétences transférables, renforçant ainsi leur employabilité.
À l'issue du parcours d'insertion, près d'un salarié sur deux a trouvé une solution pérenne ou transitoire vers l'emploi, que ce soit par l'accès à une formation qualifiante ou certifiante, l'obtention d'un contrat en intérim, en CDD, en CDI, en contrat de professionnalisation …
Grâce à cet accompagnement structuré, nous contribuons activement à lever les freins à l'emploi et à favoriser l'insertion professionnelle durable de nos bénéficiaires

FORMATIONS INTERNE

Nombre de séances	Nombre de salariés	Nombre d'heures
87	211	1364,5

Tous les salariés en insertion bénéficient de séances d'adaptation au poste. Celles-ci incluent l'apprentissage de l'utilisation et de l'entretien des machines et outils, ainsi que les consignes de sécurité. Ces séances, animées par les Encadrants Techniques d'Insertion (ETI), se déroulent soit directement sur les chantiers, soit en atelier, en fonction des missions en cours ou à venir.
En complément, d'autres séances sont organisées tout au long de l'année, en réponse aux besoins identifiés par les ETI ou exprimés par les salariés (cf. tableau ci-dessus). Cette année, le nombre d'heures de formation interne est stable par rapport à l'année précédente.

Ces sessions sont animées par les ETI, les ASP ou des intervenants extérieurs selon les thématiques abordées.En 2024, les sujets traités ont été variés et adaptés aux besoins des salariés : droit à la parole, formation geste et posture, info collective RSA, présentation cravate solidaire, atelier Explorama, atelier « mes questions d'argent », intervention de Wimoov, égalité des chances prof, prévention santé « j'aime mon cœur », atelier estime de soi, équilibre alimentaire, etc…

FORMATIONS EXTERNES

Liste des formations dans le cadre du PIC IAE	NB Salariés	TOTAL Heures
Agent de maintenance des bâtiments	1	899
Agent de Propreté et d'Hygiène	1	600
ASMS	4	1535
BPJEPS	1	602
CAP Petite Enfance	2	854
CAP Esthétique	1	665
Certificat de capacité animaux domestiques	1	22
ETI	4	1280
FLE	6	930
Monteur utilisateur d'échafaudage	1	14
Permis CE	1	105
Secrétaire comptable	1	700
Soudure complète	2	1680

Liste des formations dans le cadre du PRIAE	Organisme de formation	Nombre de salariés concernés
Français langue professionnel	Fsl saarlor	7
Valoriser ses compétences	Nb formation	9
Maçonnerie paysagère	Cfppa courcelles chaussy	6
Entretien des haies des rosiers et arbustes	Cfppa courcelles chaussy	8
Estime de soi	Fsl saarlor	11
Haccp	Greta forbach	1
Caces 1a 1b 3 5	Altmeier forbach	1
Entretien et maintenance outils espaces verts	Cfppa courcelles chaussy	12
Tronçonner en sécurité	Onf	2
Professionnalisation coiffeur	Cma moselle	1
Technique usuelle de l'information et de la communication numérique	Greta forbach	7
Se préparer au code de la route	Nb formation	7

PMSMP

Tout au long du parcours d'insertion, différentes actions sont mises en place pour accompagner les salariés vers l'emploi. Parmi celles-ci, un travail approfondi sur leur projet professionnel ainsi que la mise en œuvre de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP). En 2024, 176 conventions ont été signées, dont 11 ont abouti à une embauche.

Ces immersions en entreprise poursuivent plusieurs objectifs :

- permettre aux salariés de découvrir un métier, un secteur d'activité et d'acquérir une première expérience professionnelle,
- valider ou réajuster un projet professionnel,
- initier une démarche de recrutement.

Par ailleurs, nous renforçons l'accompagnement vers l'emploi à travers :

- la préparation aux entretiens d'embauche,
- l'identification et la mise en relation avec des entreprises,
- la sensibilisation aux dynamiques du marché de l'emploi, qu'il soit visible ou caché,
- l'utilisation des outils numériques (espace candidat, CV en ligne, navigation sur Emploi Store),
- la participation aux forums de l'emploi et aux offres en ligne.

Les immersions en entreprise jouent un rôle clé dans l'orientation des salariés en insertion. Elles leur permettent d'affiner leur projet professionnel et, dans certains cas, de confirmer ou d'infirmer une orientation de formation. Conformément à notre engagement, ces périodes n'excèdent jamais deux semaines afin d'éviter toute dérive et de garantir que les structures d'accueil n'en abusent, ces stages étant gratuits pour elles.

Toutefois, ces expériences ne débouchent pas toujours immédiatement sur un emploi. Il est parfois nécessaire de multiplier les immersions pour un même salarié afin d'explorer différentes opportunités professionnelles et l'aider à trouver la voie qui lui correspond le mieux. En 2024, ces périodes ont été particulièrement précieuses pour les personnes n'ayant jamais eu d'expérience professionnelle en dehors de nos Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), leur offrant ainsi l'opportunité de s'initier à un métier et d'enrichir leur CV.

Chaque salarié bénéficiant d'une immersion est accompagné avant, pendant et après la période d'observation. Un suivi rigoureux est assuré en lien avec l'entreprise d'accueil afin d'évaluer l'évolution du salarié et de tirer les enseignements nécessaires à la poursuite de son parcours.

En 2024, 95 structures et entreprises ont répondu favorablement à nos sollicitations. Nos relations solides avec les partenaires de l'emploi et de l'accompagnement social (France Travail, CCAS, Missions Locales, services insertion et logement du Département, collectivités, gestionnaires de l'IAE…) permettent d'offrir un accompagnement de qualité, centré sur les besoins des salariés en insertion. Ces collaborations, renforcées par des groupes de travail, comités de suivi et bilans trimestriels, favorisent une réflexion commune et la mise en place d'actions toujours plus adaptées aux réalités du terrain.

LES RÉSULTATS

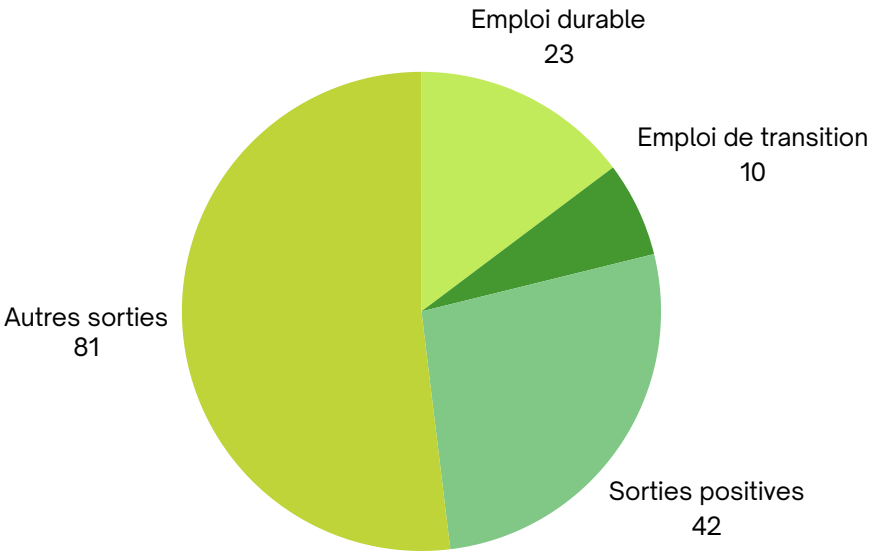

Nombre de sorties pour 2024 :

156 SORTIES EXAMINEES

Emploi durable :
23 personnes soit 14,74 %

Emploi de transition :
10 personnes soit 6,41 %

Sorties positives :
42 personnes soit 26,92 %

Sorties Dynamiques :
75 personnes soit 48,07 %

Cofinancé par l'Union européenne

SERVICE PETITE-ENFANCE

Le secteur petite enfance de l'ASBH a géré en 2024 :

- 2 multi accueils : l'un à Creutzwald « Les Verriers » dont la directrice est Laurence Witz et l'autre à Cocheren « Le jardin des malices » dont la directrice est Estelle Ridgen-Feiss. Cette dernière est également coordinatrice du secteur petite-enfance de l'ASBH.
- 2 micro-crèches : l'une à Petite-Rosselle « Aux mille et un sourires » dont la responsable est Claire Kieffer et l'autre à Sarralbe « Le château des cigogneaux » dont la responsable est Mélanie Becher.
- 2 lieux d'accueil enfants-parents à Creutzwald « La Farandole » et la « Ribambelle » dont la responsable était Dominique Padoin, remplacée en octobre 2024 par Mélanie Becher.

Afin de garantir un accueil règlementaire et de qualité, l'ASBH embauche du personnel permanent qualifié pour le secteur éducatif : 5 directrices/responsables éducatrices de jeunes enfants (EJE), 2 EJE dont une adjointe de direction, 2 infirmières dont une adjointe de direction, 8 auxiliaires de puériculture et 13 auxiliaires petite enfance . L'ASBH fait également appel pour la petite-enfance à 1 secrétaire, 2 cuisinières lingères et 8 agents d'entretien.

Afin de garantir une bonne qualité d'accueil, l'ASBH travaille avec Alloactif, L'AITBH ou CAP emploi afin de remplacer le personnel en arrêt maladie ou en congé.
En 2024, l'ASBH a fait appel à une quinzaine de remplaçantes auprès des enfants (toutes diplômées…) et 11 agents d'entretien de remplacement. Par ailleurs, depuis le début de l'année, des salariées en CDDI (en insertion) interviennent dans les différents EAJE : 6 au total.
Les structures garantissent une solidarité d'accueil en permettant de partager les remplaçantes en cas de besoin.

LES MISSIONS

Les missions des multi accueils, des micro-crèches sont :

- accueillir chaque enfant et sa famille dans son individualité
- assurer la sécurité physique, physiologique et affective de l'enfant
- veiller, soutenir et encourager l'enfant dans ses divers développements et diverses explorations
- accompagner l'enfant dans ses premiers pas vers la socialisation
- soutenir la parentalité
- contribuer à la conciliation vie privée et vie professionnelle des parents/familles
- garantir un accueil de qualité, bienveillant et pluriprofessionnel

Missions des lieux d'accueil enfants parents (LAEP) :

- socialisation et autonomie progressive de l'enfant
- renforcement de la relation parents enfants
- prévention de l'isolement sociale, familiale ou géographique
- offrir un espace de parole et d'écoute

DES CHIFFRES

MULTI-ACCUEIL, MICRO-CRÈCHE

EAJE	MA CREUTZWALD	MA COCHEREN	MC ROSSELLE	MC SARRALBE	TOTAUX
Nb d'enfants inscrits	136	116	42	59	353
Nb de familles inscrites	113	106	35	55	309
Tarif moyen	1.68	1.61	1.69	1.91	
Heures réelles	64558	38630	16847	19439	139474
Heures facturées	69140	40803	17716	20313	147972

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS DE CREUTZWALD

LAEP	RIBAMBELLE	FARANDOLE
Nombre de familles accueillies	34	31
Nombre d'enfants accueillis	58	30

FORMATION ET GAPP

Les professionnelles de la petite-enfance ont pu toutes suivre une formation intitulée : « Sensibilisation à l'accueil des enfants en situation de handicap ». Certaines professionnelles ont également pu suivre des formations individuelles, comme c'est le cas pour Laurence Witz, directrice du multi accueil de Creutzwald qui a suivi une formation CSE CSSCT formation réglementaire, santé, sécurité et condition de travail.
Par ailleurs, en 2024, chaque professionnelle a bénéficié de 10h d'analyse de pratiques professionnelles. C'est l'organisme « Autour du Baobab » qui assure ces séances très appréciées par les salariées car elles permettent d'échanger sur des cas concrets rencontrés dans chaque EAJE.

PROJETS DÉVELOPPÉS PAR CHAQUE STRUCTURE

MULTI-ACCUEIL LE JARDIN DES MALICES À COCHEREN

En 2024, l'équipe du multi-accueil a continué à mettre en place les univers ludiques afin que les enfants soient toujours plus autonomes. Dans ce sens un projet, intitulé « main dans la main, pas à pas vers l'autonomie » a été rédigé et pose l'écrit d'un principe éducatif : mettre en place de plus en plus d'actions permettant à l'enfant de faire et de choisir par lui-même. Les professionnelles accompagnent les enfants et les encouragent dans leurs acquisitions. Par exemple, les enfants deviennent de plus en plus autonomes à table ou au moment du coucher.
En 2024, il a semblé important de remettre au cœur de nos projets les sorties. Ainsi, les enfants ont pu profiter de nombreuses sorties au cours de l'année.
Les enfants et adultes peuvent alors se rapprocher des éléments de la nature. Une action sanitaire a également été proposée dans ce sens par les étudiants en soins infirmiers courant de l'automne.
Enfin, plusieurs pique-niques ont été organisés pour profiter de moments différents dans la nature, malheureusement en raison des conditions météorologiques ils ont eu lieu en intérieur. Les enfants ont tout de même apprécié ces moments différents.

MICRO-CRÈCHE LE CHÂTEAU DES CIGOGNEAUX À SARRALBE

L'équipe de la crèche accorde beaucoup d'importance à permettre aux enfants de sortir en extérieur : réaliser des pique-niques dans la cour, des promenades au grand air, des sorties aux marchés et à l'air de jeu en face de la mairie. De plus, en 2024, un beau projet jardinage, avec des jardinières réalisées avec des matériaux de récupération et des apprentis jardinier a démarré. Au château des cigogneaux, aucune occasion de faire la fête entre copains n'est ratée : journée pyjama, semaine du goût, journée « les enfants préparent le repas », journées festives (anniversaires, crêpe party, galette des rois, carnaval, chasse aux œufs, olympiades, halloween, …). En 2024, l'équipe met en place de plus en plus d'actions d'expérimentation libre permettant à l'enfant de faire par lui-même comme il le souhaite (peinture libre, transvasement). Les professionnelles accompagnent les enfants et les encouragent dans leurs acquisitions.

MULTI-ACCUEIL LES VERRIERS À CREUTZWALD

Comme toujours les activités ont été choisies selon des thèmes décidés en équipe en fonction des fêtes calendaires, des saisons, de la semaine nationale de la petite enfance et des envies des enfants.

Ainsi, afin de suivre les dernières recommandations, les professionnelles ont fait entrer l'art au multi accueil de Creutzwald et de ce fait chaque thème d'activité est agrémenté par des œuvres artistiques. Le projet pédagogique annuel s'intitule « la place du jeu dans le développement de l'enfant »

La qualité de la relation et de l'investissement des personnes qui s'occupent des enfants et qui détermine de manière importante la capacité de jeu pour l'enfant, a été mise en avant.
Le multi accueil a, comme chaque année, participé à la semaine du livre en proposant pour chaque album de jeunesse choisi une activité d'animation en lien avec l'histoire.
En juin, l'équipe a organisé une kermesse pour la joie des enfants. Le beau temps, a permis de faire les ateliers sur la terrasse. Les jeux olympiques ont également été mis à l'honneur.

L'année 2024 s'est terminée avec une fête de fin d'année réunissant parents enfants et professionnelles pour une après-midi festive avec une conteuse, des ateliers d'animation préparés par le personnel et un gouter offert aux enfants et parents.

MICRO-CRÈCHE AUX MILLE ET UN SOURIRES À PETITE-ROSSELLE

Durant l'année 2024 plusieurs projets ont été créés et réalisés, certains sur le court terme et d'autres pour perdurer. Le projet principal étant axé sur les temps de jeux en extérieur, un espace de jeux avec une nouvelle structure d'activité pour le plus grand bonheur des enfants a été acquise. Les professionnelles ont conscience que certains enfants n'ont pas la possibilité de sortir jouer soit par manque d'espaces verts autour de leur domicile, soit parce que les écrans prennent une grande place ou tout simplement par manque de disponibilités des parents pour les accompagner.

Chaque fête est célébrée en mobilisant les enfants et en sollicitant les parents. Dans cet optique nous avons invité les parents à plusieurs évènements sur l'année :

-un goûter déguisé pour carnaval
-une chasse aux œufs aux abords des jardins voisins de la micro-crèche suivi d'un goûter
-un apéro d'été pour célébrer la première rentrée à l'école maternelle des plus grands
-une fête d'été dans une salle prêtée par la mairie
-un petit déjeuner de Noël pour les familles présentes ce jour

INTERVENANTS EXTÉRIEURS OU PARTENAIRES

MULTI-ACCUEIL LE JARDIN DES MALICES À COCHEREN

Le partenariat avec la bibliothèque s'est poursuivi au même rythme que les années précédentes, la bibliothécaire Claire venant un mardi sur deux et des enfants allant à la bibliothèque une semaine sur deux.

Que ce soit pendant les vacances ou les mercredis, activités, chants et gouters ont animé les rencontres avec le périscolaire. Par exemple, au printemps, des enfants sont allés au périscolaire pour faire des plantations qu'ils ont ensuite pu rapporter chez eux.
Le partenariat avec l'EHPAD, a permis de se retrouver à la crèche ou à la résidence de Ditschviller pour partager des moments appréciés autant des enfants que des ainés.

Par ailleurs, des musiciens sont venus bénévolement pour faire découvrir des instruments de musique aux enfants et aborder avec eux les rythmes d'une autre façon.

Le bénévole intervenant pour sculpter des ballons est revenu pour offrir des ballons en forme de chien, d'épée ou de fleur aux enfants. Enfin pour la fête de l'été sur le thème du cirque, une maman est venue bénévolement pour faire un spectacle avec ses poneys

MULTI-ACCUEIL DE CREUTZWALD

Le multi accueil a conservé un partenariat avec la médiathèque de la ville de Creutzwald. Un nouveau partenariat a vu le jour avec l'association « Donne-moi des ailes », Sabrina Stelletta, éducatrice de jeunes enfants, intervient auprès des enfants afin de proposer de l'expression corporelle et de la danse, des histoires contées ainsi que de l'éveil corporel et de la relaxation.

De même, Nathalie Solelesne, chanteuse et conteuse de chez « Gaston, Talie et compagnie » est intervenue de façon occasionnelle afin de proposer des petites animations et des spectacles. Une sortie à la caserne des pompiers de la ville de Creutzwald a pu être mise en place ainsi qu'une sortie à la ferme de Denting. La classe CE1/CE2 de l'école de la Houve de Creutzwald et venue présenter un petit spectacle de cirque comme chaque année. A la fin du spectacle, les enfants ont manipulé le matériel. L'association sportive de la Lutte de la ville de Creutzwald est intervenue pour la première fois avec les enfants d'âge scolaire. Cette activité a créé des vocations…

MICRO-CRÈCHE LE CHÂTEAU DES CIGOGNEAUX À SARRALBE

Des rencontres intergénérationnelles à la micro-crèche et au-delà des murs... un nouveau partenariat a vu le jour en 2024 : la micro-crèche a souhaité aller à la rencontre des résidents de l'Ehpad Saint-Joseph à deux pas de la structure.

Les enfants ont pu participer à leur première séance de médiation animale auprès des résidents de l'UHR de l'Ehpad. Une réelle richesse pour tous, cette rencontre entre enfants - séniors - animaux, est un partage entre deux publics différents mais avec pour point commun leurs sensibilités et vulnérabilités. Mars 2024 a été rythmé par le mois de l'enfant, en partenariat avec la communauté d'agglomération (CASC). Les enfants ont eu la chance de pouvoir profiter d'ateliers sportifs animés par des bénévoles d'associations locales (AS Rech, MJC, CO Sarralbe Handball, …).

Par ailleurs, l'année écoulée a été riche en projets partagés, en voici un bref aperçu :
-une rencontre passerelle pour favoriser l'entrée à l'école a été organisée.
-deux fêtes de l'été ont été organisées, l'une rassemblant familles, enfants, professionnelles, résidents du château Massing, résidents de l'EHPAD en juillet et l'autre en août afin de mettre à l'honneur tous les enfants qui s'apprêtaient à prendre le chemin de l'école et à s'envoler du Château.
-enfin, c'est au côté des équipes du périscolaire de Sarralbe que nous avons uni nos forces pour confectionner ensemble des boites solidaires pour les fêtes de Noël que nous avons ensuite distribué à la croix rouge et au secours catholique.

MICRO-CRÈCHE AUX MILLE ET UN SOURIRES À PETITE-ROSSELLE

La présence d'intervenants extérieurs et de partenariats sur le long terme est restreinte par la situation géographique de la micro-crèche et des moyens de locomotions inexistants. Cependant, nous avons pu mettre en oeuvre le partenariat avec la bibliothécaire de la ville qui vient mensuellement faire des lectures à voix haute aux enfants et nous prêter de nouveaux ouvrages.

Le partenariat avec l'EHPAD de Petite-Rosselle perdure sur l'année 2024. Les rencontres mensuelles sont planifiées sur l'année. Ces temps de rencontres sont agrémentés de jeux de société, de bricolages ou tout simplement d'échanges en jeux libres avec les enfants. Les retours sont positifs tant du côté des résidents que sur l'aisance des enfants au fur et à mesure des rencontres et des mois qui passent.

En 2024, a débuté un partenariat avec « Chouette moment ». Laura MITHOUARD EJE libérale est intervenue de manière occasionnelle et au total cinq fois au cours de l'année afin de proposer des ateliers sensoriels et moteurs aux enfants.

Les principaux objectifs :

- rompre l'isolement des familles, ouvrir le lien familial sur un lien social plus global, offrir la possibilité de trouver un accompagnement pour l'exercice du rôle parental.
- favoriser l'attachement, la construction de liens de qualité et améliorer la communication entre parents et enfants.
- permettre à l'enfant d'expérimenter sereinement la relation à l'autre en présence de son parent afin de préparer l'intégration de l'enfant en mode de garde et à l'école
- valoriser prioritairement les rôles et les compétences des parents

Les lieux d'accueil enfants-parents accueillent de manière libre et sans préinscription des enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un adulte référent. L'accueil est anonyme (seul le prénom de l'enfant est noté) et il y a respect de la confidentialité (ce qui est dit dans le lieu n'est pas divulgué à l'extérieur).

Les familles apprécient la gratuité des lieux et l'absence de papiers administratifs à remplir. Les familles aiment aussi le fait de se sentir libre de venir ou pas, de rester le temps qu'elles souhaitent, d'y faire ce qu'elles désirent en respectant les règles du lieu.

L'équipe, en 2024 est composée de deux personnes qui assurent l'accueil en binôme au sein des deux lieux d'accueil. Les familles sont accueillies par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire petite enfance. Les professionnelles sont garantes du projet et du règlement intérieur du lieu.

L'année 2024 était une année transitoire pour les LAEP et a connu une réorganisation des accueils tant au niveau des jours d'ouverture que du déroulement des accueils en recentrant ces accueils sur l'écoute, le rôle de chacun, l'ouverture à tous ainsi que le réaménagement des espaces de vie afin de favoriser les échanges.

SERVICE ANIMATION

Les agréments CAF animation globale et coordination (AGC) et animation collective famille (ACF)

Après plusieurs mois de travail d'évaluation des agréments échus et d'élaboration des nouveaux projets en phase avec les diagnostics du territoire, 7 équipements ont déposé des demandes de renouvellement d'agrément AGC et/ou ACF.

Si 4 d'entre eux ont obtenu des agréments complets, les vacances de poste, notamment de référents familles ont conduit à des agréments partiels pour d'autres.
Nous remercions les bénévoles, les habitants et les partenaires qui ont contribué à l'élaboration de ces projets sociaux.

Aide exceptionnelle de la CAF pour les Centres Sociaux

En 2024, la Caf de la Moselle a décidé d'apporter un soutien exceptionnel local à l'ensemble des centres sociaux agréés du département. L'ASBH, comme les autres associations de Moselle, a donc bénéficié d'une subvention de fonctionnement forfaitaire exceptionnelle de la CAF au titre de l'année 2024 d'un montant de 10 000€ par centre social agréé. Cette aide, financée sur les fonds de la CAF de la Moselle, a été versée pour soutenir les associations porteuses d'agrément centre social afin de répondre aux difficultés économiques globales qui touchent l'ensemble des structures.

Nous avions, comme de nombreuses associations du territoire, échangé avec la CAF Moselle sur nos difficultés concernant l'accueil des mineurs en situation de handicap dans nos accueils collectifs. S'il y a une offre de « formation » des équipes d'animation pour renforcer les compétences, l'inclusion requière un renforcement humain et matériel générant un surcoût qui n'était jusque-là pas aidé financièrement par des subventions tangibles et pérennes.

Depuis plusieurs années, ces accueils se faisaient sur fonds propres. C'est donc avec un certain soulagement que nous avons accueilli la mise en place du « complément inclusif » en 2024. Cette aide financière, d'un montant de 3,90€ par heure et par enfant (en plus de la PSO), est versée aux accueils d'enfant ou adolescent bénéficiaire de l'AEEH.

Les actions parentalité ASBH du REAAP

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) a pour objectif de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité."
Les actions retenues sont financées par la CAF et/ou le Département de la Moselle ou la MSA

CS Bellevue-Forbach - « Agir au sein de la famille » - Action 1 - Bien être pour les parents
CS Breckelberg-Creutzwald - « Accompagnement des parents dans le soutien à la parentalité - Action 1 – Ateliers Parents Enfants - Action 2 - Rencontres et débats
CS Habsterdick-Stiring-Wendel - « Être parent à Stiring-Wendel » - Action 1 - Ateliers Parents Enfants - Action 2 - Instant Parents - Action 3 - Conférences participatives
CS du Bas Steinbesch-Faulquemont - « Si on en parlait ! » - Action 1 - Si on en parlait !
CS MDA-Freyming-Merlebach - « Enjeux parentaux » - Action 1 - Temps partagé - Action 2 - Espace des parents - Action 3 - Théâtre Forum
CS Pioche-Metz - « Je Pioche, nous piochons » - Action 1 - Les mercredis des parents - Action 2 - Cycle de formation parentalité - Action 3 - Dur dur d'être parent ! - théâtre forum - Action 4 - Hors les murs pour aller vers

Délégations de Service Public et Marchés Publics

Le marché public pour la co-gestion de l'accueil périscolaire de Metz Sablon par le centre social Pioche a été obtenu par l'ASBH et étendu à la gestion des Mercredis Éducatifs.

En 2024, nous avons également dû répondre à un appel à candidature émis par la Ville de Faulquemont pour la gestion des activités péri et extra-scolaire de la ville.

Si le recours à ce type de contrat offre d'autres garanties aux collectivités, les DSP et marchés publics qui se développent engendrent des difficultés et des risques supplémentaires pour l'association. Il s'agit pour nous de procédures administratives lourdes et supplémentaires dans un contexte de ressources humaines limitées, dans la constitution du dossier de candidature ou dans le suivi de la mise en œuvre ; sans compter les risques financiers associés. Par ailleurs, ces dispositifs pluri annuels offrent peu de souplesse, notamment pour les activités extrascolaires qui requièrent une adaptation constante aux évolutions des besoins, du contexte et des contraintes.

Politique de la ville – Dispositif BOP 147

La politique de la ville agit pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Le service animation de l'ASBH intervient dans 7 QPV

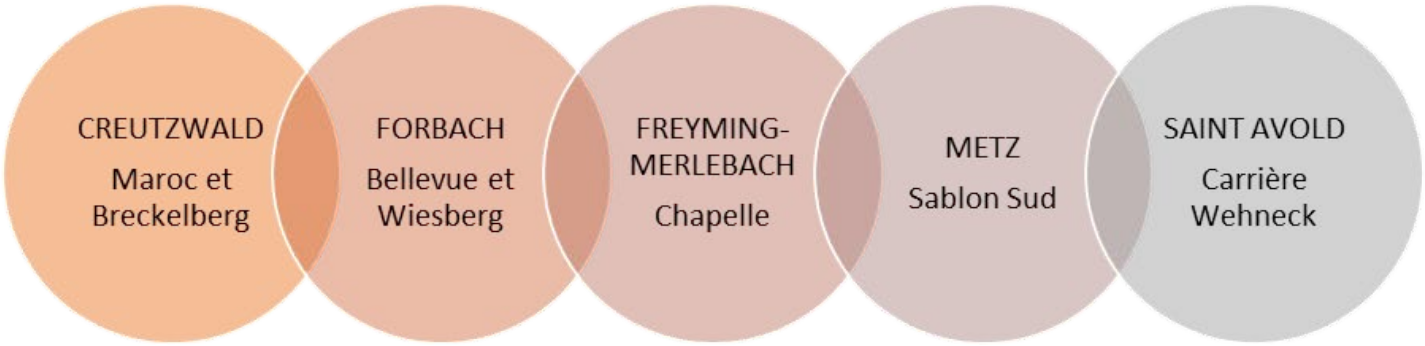

Le programme 147 qui s'inscrit dans la politique de la ville vise à améliorer les conditions de vie des habitants des QPV. C'est au titre de ce programme que nous avons mené les projets suivants :

CS Maroc	Culture, loisirs et prévention
	CLAS
	Atelier rencontres citoyens
CS Breckelberg	Savoir accueillir un enfant en situation de handicap
	Breck'zen
	Culture et festivités
	Conseil citoyen

CS Bellevue	Parent'aise
	Les habitants au cœur des apprentissages
	Ateliers interculturels
CS Wiesberg	La puissance publique en formation
	Relais jeunes, un tremplin vers l'autonomie
CS Chapelle	Les habitants s'engagent
	La jeunesse s'émancipe
CS Pioche	A.I.L.E.S
	J'aime donc j'anime mon quartier
	Pole d'autonomie sociale : permanences administratives et inclusion numérique"
	Projet multiglisse
	CLAS
	Vers l'autonomie linguistique : programme de formation en français
	Adulte relai – mission médiation
CS Carrière Wehneck	Atelier théâtre et marionnettes
	Pouvoir d'agir
	Verger dynamique
	Du conte classique à l'écoute
	Clubs sciences "parole de filles"
	La pratique sportive féminine

DEMOS – Dispositif d'Education et Orchestrale à Vocation Sociale

Le Centre Social Pioche à Metz participe au projet DEMOS depuis son déploiement en Moselle. Ce projet entend démocratiser la pratique musicale en orchestre.

DEMOS a été initié en 2010 par la Cité de la musique–Philharmonie de Paris. Il est déployé sur le territoire national depuis 2015 avec 30 orchestres.

Le Centre Social a en charge l'initiation des enfants à la pratique des instruments de la famille des cuivres, avec trompettes, saxhorn, trombone euphonium. Les enfants sont formés par des intervenants professionnels, le dispositif laissant également place à des pratiques chorégraphiques et de chants. Deux séances d'1h30 de répétition ont lieu chaque semaine. Toutes les 6 semaines environ, les enfants des différents groupes de Moselle sont regroupés en « Tutti » afin de répéter ensemble les œuvres au programme.

Suite au départ de Riad Brahimi, Arthur François a pris le relai de la fonction de référent social de notre structure messine et accompagne le groupe avant, pendant et après l'atelier. Elle est le garant du travail collectif et fait office de pivot dans les liens qui se tissent entre les différents partenaires du projet en étant un véritable repère pour les enfants et leurs familles.
Après des éditions très plébiscitées par les enfants, le DEMOS actuel qui court jusqu'en 2026 l'a été un peu moins. Malgré une démarche concertée avec les partenaires, seuls 8 enfants se sont inscrits dans le projet ; les cuivres intéresseraient moins que les instruments à corde précédemment joués et les autres activités extrascolaires interfèrent avec les « Tuttis » et les répétitions.

A Creutzwald, c'est Nathalie Woloszyn qui coordonne le projet Démos, en tant que référente terrain.

Ses missions

Être un lien permanent entre les familles, l'ONM et les professeurs de musique

Coordonner les différents aspects du projet
Accompagner «l'après projet Démos» : assurer le lien entre les enfants désireux de poursuivre la pratique musicale, l'école de musique et la commune

Encadrer les jeunes pour des activités

liées à l'éveil musical, des jeux sociaux
pour la dynamique et la cohérence du groupe

Accueillir les jeunes et les familles

Avant et pendant les ateliers.
Organiser des temps festifs pour sortir du cadre institutionnel du projet et développer le sens de l'appartenance au groupe pour les enfants et les familles

Gérer la partie administrative du projet

Rendre compte de l'activité

Coordonner la logistique

Valoriser le groupe à travers des actions

Petits concerts lors des événements du centre social (fête de quartier, fête de Noel) et d'autres structures, participation à un concert lors du passage de la flamme olympique dans la ville de Sarreguemines

Préparer les événements avant chaque atelier

En collaboration avec les professeurs de musique, les intervenants sociaux et pédagogiques

Accompagner les jeunes

Lors des stages à l'ONM, lors des concerts à l'Arsenal et à la philharmonie de Paris
Veiller à l'assiduité du groupe.
Organiser des rencontres/sorties avec les familles pour maintenir la cohésion sociale en dehors des ateliers

La stabilité du référent social à Creutzwald contribue de manière significative au bon fonctionnement de l'action sur ce territoire et le groupe fonctionne malgré certaines difficultés grâce, notamment, à l'accompagnement social en place :

-demandes de suivi social de certains jeunes avec mise en place du suivi de comité social en partenariat avec le département (ASE) pour répondre à des difficultés (scolaires et comportementales) de comportements des enfants au sein de leurs familles,
-travail en réseau avec la prévention spécialisée dans le cadre d'une situation individuelle problématique,
-travail spécifique sur la participation et l'intégration à la vie d'un groupe pour solutionner des problématiques d'attitude de jeunes du groupe.

La principale difficulté consiste à remplacer Nathalie pendant ses congés ou absences pour formation dans une équipe très restreinte.

Projet « 2h au collège » à Stiring-Wendel

Le dispositif « 2 heures de sport en plus par semaine pour les collégiens » propose une activité ludo-sportive aux jeunes ayant une pratique physique insuffisante. Celle-ci a lieu hors temps scolaire.

« L'établissement assure la promotion du dispositif auprès des familles et des collégiens. Le chef d'établissement veille à lutter contre les préjugés, représentations, notamment sexistes, ou l'autocensure qui peuvent conduire certains collégiens, notamment ceux en situation de handicap, à rester éloignés de la pratique sportive. »

Le ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques finance la prestation d'activité avec un forfait de 100 € pour une séance de 2h hebdo. Cette prise en charge financière permet un accès gratuit au dispositif pour tous les collégiens volontaires.

Des animateurs du centre social de Stiring-Wendel disposant de Diplômes d'État permettant ces interventions au sein de l'établissement, se sont inscrits dans ce dispositif pour l'année scolaire 2023-2024 en partenariat avec la ville et le collège Nicolas Untersteller. En complément de l'enseignement d'éducation physique, l'ASBH a assuré deux séances de deux heures hebdo de sport et culture hors vacances scolaires (Crossfit et danse). Ce type de partenariat bonifie notre réseau et nous permet d'être au plus près des jeunes. Par ce biais, les actions du centre social mais également l'équipe d'animation sont reconnues et sont visibles, les ponts s'opèrent et le centre social a vu sa fréquentation augmenter. Les jeunes collégiens ont bénéficié d'une nouvelle approche au sein du collège. Le collège a apprécié et souligné le professionnalisme de l'équipe du centre social. Nous avons accueilli dans ces activités 20 jeunes par séance, deux fois par semaine, pour un total de 62 jeunes différents .

Le soutien du Département de la Moselle

Cette année encore nous avons pu compter sur l'accompagnement et le soutien financier du Département de la Moselle pour des projets de jeunes accompagnés par nos équipements et leurs animateurs, pour des aides à l'investissement ou pour des actions inscrites à Moselle Jeunesse.

Le Fonds de Participation des Habitants à Creutzwald

Le Fonds de Participation des Habitants (F.P.H.) est un dispositif qui permet d'accompagner des projets communs d'habitants de QPV. Ce financement est souple puisque plusieurs commissions annuelles permettent d'étudier les dossiers déposés.
A Creutzwald, la Ville et l'Etat ont accompagné plusieurs de ces projets en 2024 portés par des habitants, jeunes et adultes, avec le soutien d'un centre social (Maroc ou Breckelberg) tels que l'Escape Game d'Halloween, les mini-lympiades, la fête de quartier, les pâtisseries d'ici et d'ailleurs, le séjour des ados, le Carnaval ou encore la Befana.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif qui vise à soutenir des actions partenariales entre l'école et les structures concourant à la coéducation des enfants en lien avec les parents et qui s'adresse aux enfants du CP à la Terminale.

Actions CLAS - Axe d'intervention après des enfants et des jeunes

- Fournir aux enfants et aux jeunes un appui et une méthodologie au travail scolaire
- Leur permettre d'élargir leurs centres d'intérêt en mobilisant les ressources locales (ex : bibliothèques, médiathèques).
- Organiser un suivi régulier des présences des enfants (ex : mise en place de cahiers de présence et/ou de fiches individuelles de suivi).
- Développer leur capacité de vie collective.
- Mettre en valeur leurs compétences en valorisant l'entraide au sein du groupe CLAS.

Les projets déployés dans le cadre du CLAS bénéficient de financements CAF, Département ou de la MSA. La prestation versée par la branche Famille est de 32,5 % des dépenses de fonctionnement par collectif de 8 à 12 enfants (prix plafond de 8 487 € par an) soit une PS de 2 758 € maximum par action pour l'année scolaire 2025-2026.

Pour être éligibles à la prestation de service CLAS, les projets doivent répondre aux exigences du référentiel national CLAS et proposer, de manière cumulative, des actions portant sur les quatre axes d'intervention obligatoires :

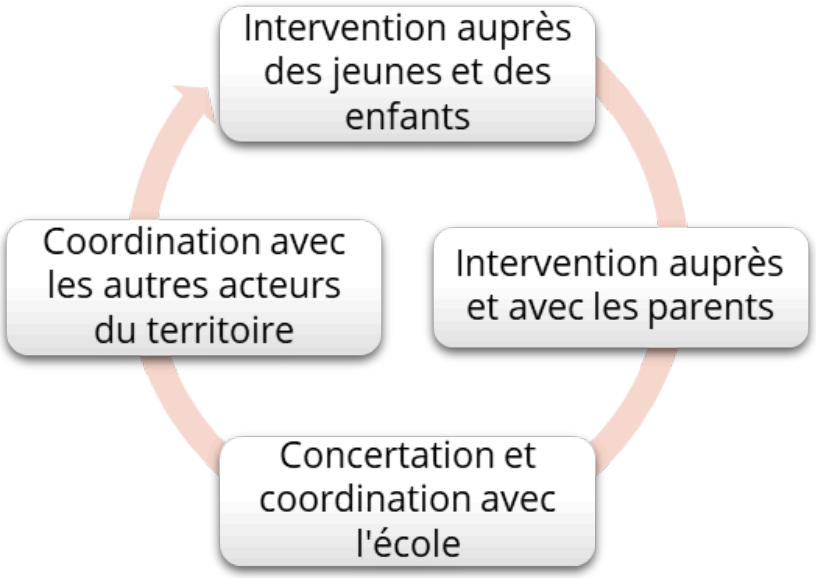

L'attribution de la PS CLAS peut, selon les projets, être complétée par deux bonus :

Critère d'obtention	Bonus enfants	Bonus parents
Objectif	Soutien à la mise en place de projets culturels et éducatifs au sein des Clas	Renforcement de l'action des Clas en matière de soutien à la parentalité
Obligatoire :	L'action Clas porte un projet socio-éducatif structuré organisé sur l'année scolaire	L'action porte un projet spécifique d'accompagnement des parents des enfants du Clas organisé sur l'année scolaire
+ au moins un critère complémentaire :	L'achat de matériel pédagogique spécifique (ordinateur...) est programmé	L'action d'accompagnement des parents mobilise des intervenants extérieurs qui génèrent un coût supplémentaire à l'action
	L'action mobilise des intervenants extérieurs qui génèrent un coût supplémentaire à l'action	Des actions spécifiques d'accompagnement des parents sont mises en place (accès aux droits en lien avec la scolarité, orientation, numérique, etc.)
	Des dépenses sont engagées pour l'organisation de sorties culturelles	L'action Clas cible un public allophone, illettré, AEF

Chaque bonus ouvrant droit à une prestation supplémentaire de 329€ par collectif d'enfants.

Les cycles CLAS à l'ASBH pour l'année scolaire 2023-2024

	Nb Collectifs	Nb enfants
CREUTZWALD – CENTRE SOCIAL MAROC	6 élémentaires	66
FREYMING-MERLEBACH – CENTRE SOCIAL CHAPELLE	2 élémentaires	15
FREYMING-MERLEBACH – CENTRE SOCIAL MDA	2 élémentaires	60
METZ – CENTRE SOCIAL PIOCHE	5 élémentaires 2 collégiens	61
SAINT-AVOLD – CENTRE SOCIAL CARRIERE WEHNECK	2 élémentaires	20

* Plusieurs entrées et sorties du dispositif pendant l'année scolaire (déménagements de familles en cours de procédure de demande d'asile)

Les cycles CLAS à l'ASBH pour l'année scolaire 2024-2025

	Collectifs	Bonus parents	Bonus enfants
CREUTZWALD – Centre social Maroc	5 – élémentaires	X	X
FREYMING-MERLEBACH – Centre social MDA	2 – élémentaires		X
METZ – Centre social Pioche	5 – élémentaires 2 – collégiens 1 – lycéens	X	X
SAINT-AVOLD – Centre social Carriere Wehneck	2 – élémentaires		X

LES ATELIERS JEUNES

Ce dispositif d'ateliers jeunes est initié et soutenu par l'État (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Moselle) et les communes. Les ateliers jeunes sont organisés avec les adolescents par les centres sociaux concernés et les partenaires opérationnels, techniques et financiers des chantiers retenus. Ils s'adressent à des jeunes de 14 ans révolus à 21 ans inclus qui effectuent des travaux visant l'amélioration de leur cadre de vie et leur donnant l'occasion de participer activement, positivement et collectivement, à la vie de leur quartier. Les bourses octroyées aux jeunes participants, d'un montant de 14€ par jour pour 6h et par jeune, permettent de réduire le coût de leurs projets de loisirs (activités de loisirs en AL ou séjours) et soulager financièrement les familles. Les projets 2024 menés durant 65 journées cumulées ont vu le jour grâce au partenariat avec les communes, le SDJES et, selon les secteurs, avec un bailleur du territoire.

Centre social	Période	Nature du chantier
CS MDA	Printemps	Rafraichissement et personnalisation de l'espace d'accueil des ados
Cs Stiring-Wendel	Printemps	Aménagement du parcours de santé
	Été	
Cs Wiesberg	Hiver	Mise en peinture, aménagement de la bibliothèque du CS
CS Saint-Avold	Hiver	Rafraichissement et embellissement de l'accueil jeunes
	Printemps	Rafraichissement d'une salle de classe de l'école du quartier
	Été	Rafraichissement de peinture et fresque
CS Chapelle	Printemps	Rénovation de peinture du garde-corps du centre social
	Hiver	Rénovation local du Beerenberg
	Été	Remise en état du jardin partagé
CS Maroc	Été	Rénovation de l'appartement des activités familles

Centre social	Période	Nb jours	Nb jeunes	Filles	Garçons	14-18 ans	Projet associé
CS Chapelle	Été	5	7	4	3	7	séjour
		5	7	4	3	7	Activités loisirs
	Hiver	5	7	4	3	7	séjour
	Printemps	5	7		7	7	Activités loisirs
CS Maroc	Été	5	7	3	4	7	Séjour
CS MDA	Printemps	5	7	7		7	Activités loisirs
CS Saint-Avold	Printemps	5	10	3	7	10	Séjour
	Hiver	5	11	1	10	11	Séjour
	Été	5	12	3	9	12	séjour
CS Stiring-Wendel	Printemps	5	7	2	5	7	Activités loisirs
	Été	5	6	1	5	6	Activités loisirs /séjour
		5	7	1	6	7	Activités loisirs/séjour
CS Wiesberg	Hiver	5	7	0	7	7	

LES QUARTIERS D'ETE

Le dispositif quartiers d'été est déployé dans le cadre d'un appel à projets de l'État afin « d'offrir aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) des temps de respiration, de divertissement et de découverte ainsi que des temps de rencontres et de renforcement du lien social par le biais d'activités variées se déroulant au cœur des quartiers, en pieds d'immeuble ou en dehors tout au long de l'été. »

Les priorités thématiques de l'été 2024 :

-Promouvoir l'été olympique
-Favoriser l'accès a la culture
-Accompagner le départ en vacances
-Articuler quartiers d'été et vacances apprenantes

8 projets ont été déployés en Quartier d'été :

CREUTZWALD CS Maroc	Rafraichissement et personnalisation de l'espace d'accueil des ados
CREUTZWALD CS Breckelberg	Un été olympique
FORBACH CS Bellevue	Hors les murs
FORBACH CS Bellevue	Bellevue en fête
FORBACH CS Wiesberg	"Des vacances pour tous ! Des jeux olympiques pour tous"
FREYMING-MERLEBACH CS Chapelle	Quartier d'été
METZ CS Pioche	Quartier d'été au centre social pioche
SAINT-AVOLD CS Carrière Wehneck	Hors les murs

QUELQUES BREVES DE L'ANIMATION

Centre social Bas Steinbesch - Faulquemont

Les adolescents ont pu découvrir la côte d'Azur fin juillet 2024. Ils ont été encadrés par deux animateurs, Adriana et Benoit. Le groupe a découvert les stations balnéaires de la côte d'azur comme Théoule-sur-Mer, St Jean Cap Ferrat, Beaulieu sur mer, Nice et sa promenade des Anglais, Antibes… avec au programme baignades dans les eaux turquoises, promenades sur le sentier du littoral… Ils ont assisté au festival pyrotechnique de Cannes depuis la Croisette.

Ils ont également pris la route en direction du lac de Castillon pour se baigner dans les eaux cristallines. Les jeunes ont navigué sur une rivière connue pour ses eaux couleur émeraude, ses canyons et ses paysages d'exception. Le canyoning était également au programme dans les gorges du loup, un site naturel d'exception où les jeunes ont pu effectuer une randonnée aquatique avec sauts, glissades sur des toboggans aquatiques naturels et descente en rappel ! Beaucoup de fous rires et d'émotions lors de cette escapade.

Ils ont également visité le Musée Océanographique de Monaco, ses grands aquariums avec des centaines d'espèces d'animaux marins (requins, hippocampes, poissons clowns, piranhas...) et le parcours mission polaire qui a permis de sensibiliser les jeunes à la fragilité des écosystèmes marins, aux dangers de la pollution plastique et aux menaces qui pèsent sur les pôles Nord et Sud.

Ils ont fait un passage aux Jardins St Martin, au Palais de Monaco et à la résidence du SAS Prince Albert II de Monaco. Ils se sont promenés dans le vieux Monaco et au Stade Louis-II qui abrite un centre nautique mais aussi le mythique stade de football de la principauté. Les jeunes ont notamment eu accès aux vestiaires de l'AS MONACO.

Pour finir cette découverte de la principauté, les jeunes se sont rendus à la plage « La réserve de la Mala », véritable écrin pour se baigner au pied de gigantesques falaises.
Ce séjour a été un grand moment pour ces jeunes dont plusieurs n'avaient encore jamais vu la mer ou n'avaient encore jamais quitté le département « On s'en souviendra toute notre vie ! ».

Accueil périscolaire et extrascolaire - Longeville-les-St-Avold

Chaque année le périscolaire de Longeville-les-Saint-Avold mène des activités en partenariat avec la MAS/FAS de Saint-Avold, afin de lutter contre l'isolement des résidents et promouvoir le vivre ensemble et le respect mutuel enfants/adultes.

En 2024, nous avons aussi profité d'une belle matinée pour faire découvrir aux enfants de nombreux jeux en bois à la bibliothèque municipale. Un moment convivial de partage et de découvertes qui a ravi toutes les personnes présentes.

Centre social MDA - Freyming-Merlebach

Situé derrière le cinéma CGR de Freyming-Merlebach, le projet « mur inter-intergénérationnel » est né de la volonté d'impliquer les séniors dans des actions avec les plus jeunes. Un travail fournit par les adolescents du centre social MDA et les séniors de la résidence Ste Barbe qui se sont rencontrés à plusieurs reprises. Cette fresque cinématographique est donc le fruit d'une longue collaboration et d'un partenariat engagé avec le cinéma CGR, la ville, le CCAS et l'association Simon Veil. Cette fresque de 74 mètres de long suit une chronologie représentant l'histoire du cinéma racontée par les séniors et repris par les plus jeunes.

Centre social Chapelle - Freyming-Merlebach

Le centre social La Chapelle a accueilli un groupe de 40 jeunes adolescents pour un travail autour du passé minier de notre région durant les vacances scolaires 2024.

Grace à un large partenariat local, les jeunes et l'équipe ont pu élaborer de nombreuses vidéos, chants et danses qui ont pu être utilisés comme support documentaire (plateau télé), à l'occasion de la journée du patrimoine le 21 septembre 2024.

À cette occasion, nous avons également transformé le centre social en musée de la Mine, avec des fabrications de décors et l'exposition Portraits de mineurs, exposés et expliqués par le réalisateur lui-même. Un repas « le briquet du mineur » a également été proposé à l'ensemble des participants avant la transmission d'un film documentaire, réalisé par TV8 sur des témoignages d'anciens mineurs et de leur famille, suivi là aussi d'un échange avec le réalisateur.

Un travail autour de la mémoire collective rendu possible grâce aux crédits de la DRAC, de la politique de la ville et de la ville de Freyming-Merlebach.

Centres sociaux - Creutzwald

La clôture du Festival Migrations a eu lieu le jeudi 28 mars à la Boîte à Souvenirs de Creutzwald. Deux concerts ont été proposés : "Insijam Trio" et "Ya lil".

"Insijam Trio" est comme son nom l'indique un trio de musiciens de jazz qui puise ses sonorités dans des cultures du Moyen-Orient.

Quant à "Ya lil", c'est un groupe syrien né de la volonté d'une quinzaine de mélomanes d'origine syrienne, tunisienne, palestinienne, française, algérienne, porté par leur passion pour le patrimoine lyrique et folklorique de leur pays d'origine.
Environ 200 personnes se sont retrouvées pour cette soirée.

Centre social Pioche - Metz

« Bouge tes méninges ! » : un atelier mémoire porteur de bien-être et de lien social.
Parmi les actions innovantes développées au cours de l'exercice 2024, l'atelier mémoire a su s'imposer comme une véritable réussite, tant par la qualité de son animation que par l'engagement de ses participants.
Destiné à stimuler les capacités cognitives tout en favorisant les échanges, cet atelier a réuni un groupe stable de sept personnes (six femmes et un homme), avec un taux de participation remarquablement élevé tout au long des onze séances organisées.

Un espace de régularité et d'échange : La régularité de la fréquentation témoigne de l'intérêt porté à ce rendez-vous hebdomadaire, devenu pour beaucoup un moment attendu et apprécié. L'atelier a offert bien plus qu'un simple exercice de mémoire : il s'est transformé en véritable espace de convivialité, de partage et d'écoute.

Des effets positifs sur le bien-être : Bien que l'atelier ne ciblait pas directement la condition physique, plusieurs participants ont ressenti un regain d'énergie et de motivation, les incitant à s'inscrire à d'autres activités du centre, comme la marche nordique. Sur le plan émotionnel, les retours ont été particulièrement enthousiastes : amélioration de l'humeur, diminution du stress, sentiment de valorisation personnelle, autant d'indicateurs qui soulignent l'impact positif de cette initiative sur la santé globale des participants.

Un accès facilité à l'information et à l'engagement : Guidés par Arthur, animateur du dispositif et titulaire d'un BPJEPS option « Loisirs Tous Publics », les participants ont également pu mieux comprendre les ressources locales autour du vieillissement et de la mémoire. Des discussions informelles ont permis de lever des interrogations et de susciter l'intérêt pour d'autres dispositifs d'accompagnement. Certains ont même pris l'initiative de se rendre à des séances d'information extérieures, preuve de leur engagement croissant.

Une ouverture vers l'intergénérationnel : Enfin, l'atelier a jeté les bases de nouveaux liens intergénérationnels. Les participants ont exprimé un plaisir sincère à rencontrer des jeunes au travers d'actions partagées, enrichissant ainsi les échanges et renforçant le tissu social local.

Une dynamique à poursuivre : Fort de ce bilan très positif, l'atelier mémoire sera reconduit en 2025. Il incarne parfaitement la mission de notre centre social : créer du lien, accompagner les parcours de vie, et favoriser l'épanouissement de chacun dans un cadre bienveillant et inclusif.

Centre social Bellevue - Forbach

Plusieurs femmes ont réussi à participer activement à un projet de réhabilitation au sein du centre social de Bellevue en 2024. Grâce à une collaboration entre l'AFPA, la Communauté d'Agglomération de Forbach, l'ASBH, Vivest, Moselis, CDC-Habiat, le CIDFF, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le Fond Social Européen, l'Union Européenne et le département de la Moselle, ce projet a pu être réalisé.
Ce projet collaboratif, en plus de son but de rénovation, a constitué une véritable mise en valeur des femmes du quartier. Elles ont été fortement engagées pendant toute la durée du projet et ont participé à la métamorphose d'une salle au sein du centre social, tant sur le plan technique que sur celui de la créativité.
Des temps de préparation ont été mis en place avec les femmes afin de préparer le projet. Elles y ont suggéré des concepts de décoration et de peinture, envisagé l'agencement de l'espace et ont même participé aux tâches pratiques : ponçage, peinture, installation de meubles, etc. Cette démarche leur a offert l'opportunité de renforcer leur assurance, d'acquérir de nouvelles aptitudes et de consolider leur relation avec le centre social.

Ce projet a contribué à des réponses aux besoins du territoire notamment pour les familles monoparentales, il a aussi permis une sensibilisation à destination des femmes sans emploi, et un accompagnement vers une activité professionnelles.

Accueil périscolaire et extrascolaire - Sarralbe

« Mission accomplie pour les boîtes solidaires de Noël ! »

Après près de deux mois de préparation, les boîtes solidaires de Noël préparées avec les enfants et les familles ont été distribuées le 12 décembre en présence de Mme Folny Anne, adjointe au Maire de Sarralbe, Mr Blondy de la Croix-Rouge, Mr Barbiche du Secours Catholique et les équipes de la micro-crèche et de l'île aux copains.

Grâce à la mobilisation des enfants et des équipes, ce sont 90 boîtes qui ont été soigneusement préparées et offertes. Chacune d'elle était constituée de vêtements, de produits de soin, de jouets et d'une belle carte de vœux pour réchauffer le cœur de ceux qui en ont le plus besoin.

Accueil périscolaire et extrascolaire - Schoeneck

L'équipe a décidé de travailler sur un projet de lutte contre le harcèlement. Celle-ci a dans un premier temps discuté avec les enfants sur le sujet pour expliquer précisément en quoi consistait le projet. Il s'agissait de construire un spectacle musical et théâtral comprenant 10 chansons sur le thème. L'histoire a été écrite avec les enfants et chacun a choisi son rôle.

Les répétitions avaient lieu les mardis et vendredis pendant le périscolaire mais également quelques samedis matin. Lors des répétitions du samedi, les enfants se sont fortement impliqués. La représentation a eu lieu dans la salle polyvalente de Schoeneck samedi 15 juin 2024 à 14h. Pour permettre le bon déroulement et la réussite de ce spectacle, Anne Danel, la Directrice du service de l'animation de l'ASBH a été présente pour gérer la partie phonique de cette pièce musicale et théâtrale.

Une émotion forte s'est fait ressentir dans la salle durant le spectacle. Les parents étaient ravis et émus de voir leurs enfants sur scène. Cet évènement s'est clôturé par un café-gâteau et de nombreux échanges avec les parents qui n'ont pas hésité à donner des retours positifs sur ce moment partagé et le projet. Ce spectacle a permis à des enfants de sortir de leur zone de confort et de se surpasser car certains d'entre eux ont pour langue maternelle la langue allemande ; ils ont réussi tout de même à chanter des chansons en solo. Ils ont été fortement valorisés. D'autres, plus anxieux, ont réussi à gérer leur stress et leur concentration face à un public.

9 enfants de 4 à 13 ans et 11 adultes ont partagé un séjour « familles » à Mittersheim du 2 au 4 août 2024 . Le petit groupe y a passé 3 jours et 2 nuits au sein d'un structure collective. La gestion du quotidien étant gérée par Opération Fun, les parents ont pu consacrer tout leur temps à partager ces belles vacances avec leurs enfants. Chaque famille bénéficiait de son espace de nuit.

A 50 minutes de route de Stiring-Wendel, les familles ont découvert un lieu de vacances et de loisirs abordable où elles ont passé du bon temps, hors des soucis du quotidien. Au programme : détente, jeux, découverte, sourires, rires et partage ! Les locaux qui sont adaptés au collectif ont contribué à la belle cohésion du groupe durant ce week-end.

LOCALITÉS	ACTIONS	DATES	NBRE ENFANTS	NBRE D'HEURES RÉELLES
COCHEREN	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 13/02 au 01/03/2024	16	536
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	14	544
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 26/07/2024	20	1 857
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	12	620
	ALSH ENFANCE HIVER	du 13/02 au 01/03/2024	20	732
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	20	712
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 26/07/2024	26	2 387
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	21	1 092
	ALSH ADOS HIVER	du 13/02 au 01/03/2024	5	56
	ALSH ADOS ÉTÉ	du 08/07 au 26/07/2024	11	466
	ALSH ADOS TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	9	164
CREUTZWALD BRECK.	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 04/03 au 08/03/2024	11	495
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	12	432
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 29/07 au 16/08/2024	20	1 170
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 28/10 au 31/10/2024	9	324
	ALSH ENFANCE HIVER	du 04/03 au 08/03/2024	7	315
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 29/04 au 03/05/2024	16	576
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 29/07 au 16/08/2024	28	1 836
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 28/10 au 31/10/2024	11	396
	ALSH ADOS HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	5	103
CREUTZWALD MAROC	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	16	760
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	20	950
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 26/07/2024	31	2 195
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	20	941
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	30	1 425
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	30	1 425
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 26/07/2024	82	6 603
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	30	1 425
	ALSH ADOS HIVER	du 04/03 au 08/03/2024	5	216
	ALSH ADOS PRINTEMPS	du 29/04 au 03/05/2024	8	135
	ALSH ADOS ÉTÉ	du 29/07 au 16/08/2024	16	603
	ALSH ADOS TOUSSAINT	du 28/10 au 31/10/2024	5	108
FAULQUEMONT	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	18	957
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	24	1 320
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 26/07/2024	39	3 905
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 29/07 au 09/08/2024	30	2 200
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	54	3 520
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	60	3 267
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 26/07/2024	76	5 940
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 29/07 au 09/08/2024	46	3 190
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	22	1 210
	ALSH ADOS HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	26	1 230
	ALSH ADOS PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	18	891
	ALSH ADOS ÉTÉ	du 08/07 au 19/07/ 2024	20	1 312
	ALSH ADOS ÉTÉ	du 29/07 au 09/08 2024	25	1 304
	ALSH ADOS TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	16	656
	SEJOUR ENFANCE ÉTÉ	du 22/07 au 26/07/2024	20	
	SEJOUR ADOS ÉTÉ	du 21/07 au 26/07/2024	7	
FORBACH BELLEVUE	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	6	272
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	10	432
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	21	1 936
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 28/10 au 31/10/2024	10	330
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	14	570
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	26	1 196
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	23	2 358
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 28/10 au 31/10/2024	13	440
	ALSH ADOS HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	15	269
	ALSH ADOS PRINTEMPS	du 22/04 au 05/05/2024	13	367
	ALSH ADOS ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	14	576
	SEJOUR ENFANCE ÉTÉ	du 29/07 au 02/08/2024	20	
FORBACH BRUCH	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	25	1 241
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	20	659
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	25	2 699
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	15	630
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	32	1 331
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	26	989
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	44	3 570
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	21	914
FORBACH WIESBERG	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	13	512
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	16	670
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	23	1 332
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	32	1 310
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	28	1 248
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	48	2 644
	ALSH PREADOS HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	15	269
	ALSH ADOS HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	7	189
	ALSH ADOS PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	8	124

LOCALITÉS	ACTIONS	DATES	NBRE ENFANTS	NBRE D'HEURES RÉELLES
FREYMING-MERLEBACH CHAPELLE	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	16	815
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	15	740
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	23	3 005
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	14	778
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	10	495
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	13	620
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	25	2 417
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	13	701
	ALSH ADOS PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	27	1 008
	ALSH ADOS ÉTÉ	du 08/07 au 09/08/2024	37	2 387
	ALSH ADOS TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	14	592
	SEJOUR PREADOS HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	14	
	SEJOUR PREADOS ÉTÉ	du 15/07 au 24/07/2024	14	
	SEJOUR ADOS HIVER	du 03/03 au 09/03/2024	7	
	SEJOUR ADOS ÉTÉ	du 04/08 au 18/08/2024	7	
FREYMING-MERLEBACH MDA	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	17	1 125
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	18	1 067
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 09/08/2024	15	1 203
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	22	1 200
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	23	1 602
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	24	1 229
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 09/08/2024	25	2 805
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	17	995
	ALSH ADOS HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	17	840
	ALSH ADOS PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	14	576
	ALSH ADO ÉTÉ	du 08/07 au 09/08/2024	33	3 224
	ALSH ADOS TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	15	800
HAM-SOUS-VARSBERG	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 au 01/03/2024	13	650
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	13	610
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 26/07/2024	13	1 830
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	11	550
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 au 01/03/2024	21	1050
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	22	1100
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 26/07/2024	22	3300
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	13	650
LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	15	735
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	22	1 081
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	24	4 651
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	21	1 018
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 au 01/03/2024	23	1102
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	24	1176
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	25	4861
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	22	1 092
METZ	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	27	1 195
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 16/08/2024	39	4 675
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	31	1 419
	ALSH PETITE ENFANCE NOEL	du 30/12 au 03/01/2025	14	369
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	27	1 112
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 16/08/2024	50	4 821
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	29	1 144
	ALSH ENFANCE NOEL	du 30/12 au 03/01/2025	19	558
	SEJOUR PREADOS HIVER	du 04/03 au 09/03/2024	12	
PETITE ROSSELLE	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	6	290
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	8	340
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	15	1 466
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	9	342
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	18	712
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	21	849
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	37	3 548
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	19	669
	ALSH ADOS HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	10	228
	ALSH ADOS PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	7	93
	ALSH ADOS ÉTÉ	du 15/07 au 09/08/2024	9	286
	ALSH ADOS TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	12	149
SARRALBE	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	22	897
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	13	712
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 01/11/2024	19	894
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	33	1 500
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	38	1 461
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 01/11/2024	27	910
SCHOENECK	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	9	450
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	14	693
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 15/07 au 26/07/2024	17	1 400
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 29/07 au 09/08/2024	17	1 400
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	13	643
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 AU 01/03/2024	23	1 135
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 26/04/2024	27	1 335
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 15/07 au 26/07/2024	26	1 920
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 29/07 au 09/08/2024	28	1 935
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 25/10/2024	28	1 345
ST AVOLD VENHECK	ALSH PETITE ENFANCE HIVER	du 26/02 au 01/03/2024	18	694
	ALSH PETITE ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	20	1 074
	ALSH PETITE ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	33	2 841
	ALSH PETITE ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	15	884
	ALSH ENFANCE HIVER	du 26/02 au 01/03/2024	34	1 254
	ALSH ENFANCE PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	51	3 050
	ALSH ENFANCE ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	34	3 515
	ALSH ENFANCE TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	30	1 957
	ALSH PRE-ADOS ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	26	2 632
	ALSH ADOS HIVER	du 05/03 au 08/03/2024	13	169
	ALSH ADOS PRINTEMPS	du 29/04 au 03/05/2024	12	266
	ALSH ADOS ÉTÉ	du 08/07 au 02/08/2024	13	437
	ALSH ADOS TOUSSAINT	du 21/10 au 31/10/2024	12	317
	SEJOUR ADOS ÉTÉ	du 28/07 au 04/08/2024	10	
STIRING-WENDEL	ALSH ADOS HIVER	du 26/02 au 08/03 2024	22	515
	ALSH ADOS PRINTEMPS	du 22/04 au 03/05/2024	21	439
	ALSH ADOS ÉTÉ	du 08/07 au 16/08/2024	41	1 473
	ALSH ADOS TOUSSAINT	du 21/10 au 01/11/2024	20	502
	ALSH ADOS NOEL	du 23/12 au 03/01/2025	9	112
	SEJOUR ADOS ÉTÉ	du 29/07 au 08/08/2024	9	

RAPPORT FINANCIER 2024

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

Les états ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable associatif. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode dite des coûts historiques

Enfin, l'ensemble a été vérifié par un Commissaire aux comptes.

Les opérations de crédit-bail concernant les photocopieurs Canon chez Fac Similé ainsi que les locations de camionnettes Peugeot se sont poursuivies pendant l'exercice 2024.

Pour financer les investissements réalisés dans le cadre de nos activités A.C.I., nous avons contracté des prêts :

- Le prêt garanti par l'Etat à hauteur de 500 K€ auprès de la Caisse d'Epargne souscrit en mai 2020 s'est transformé en prêt sur une durée de 6 ans, le capital restant dû au 31/12/2024 est de 143 883 €.
- 200 K€ auprès de la C.E. sur une période de 5 ans, le capital restant dû au 31/12/2024 est de 140 195 €.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition : l'amortissement pratiqué est l'amortissement linéaire ; il est tenu compte du prorata temporis.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS (Corporelles et Incorporelles)

- Acquisitions 2024 : 136 004 €
- Immobilisations sorties : 55 087 €
- Amortissements 2024 : 156 667 €

État des provisions

Au cours de l'exercice 2024, nous avons effectué des provisions à hauteur de 139 850 € et 50 000 € de reprise dont :

- 1 798 € de dotation pour notre réserve statutaire
- 70 700 € de dotation pour risques et charges et 50 000 € de reprise
- 67 352 € de reprise pour l'I.D.R.

Réserve statutaire

- Montant en début d'exercice : 61 225 €
- Dotation de l'exercice : 1 798 €
- Montant en fin d'exercice : 63 023 €

I.D.R.

- Montant en début d'exercice 481 806 €
- Dotation de l'exercice 67 352 €
- Montant en fin d'exercice 549 158 €

Risques et charges

Montant en début d'exercice 150 000 €

- Dotation de l'exercice 70 700 €
- Reprise de l'exercice - 50 000 €
- Montant en fin d'exercice 170 700 €

Détail des dettes

Créances à plus d'un an

- Dettes financières 143 256 €

Créances à moins d'un an

- Dettes financières 140 821 €
- Fournisseurs et rattachés 862 625 €
- Personnels 1 045 428 €
- Charges sociales fiscales 643 678 €
- Autres dettes 303 909 € (charges à payer)

Dans ses grandes lignes, le compte de résultat se présente comme suit :

LES CHARGES :

Libellé	2023 en K€	%	2024 en K€	%
Achats	2 109	14.06	2 151	13.91
Charges externes	2 062	13.75	2 186	14.14
Impôts et taxes	493	3.29	614	3.97
Charges du personnel	9 993	66.62	10 170	65.76
Autres charges	11	0.07	29	0.19
Charges financières	8	0.05	7	0.05
Charges exceptionnelles	9	0.06	10	0.06
Amortissements / Provisions	315	2.10	297	1.92
	15 000	100	15 464	100

LES PRODUITS :

Libellé	2023 en K€	%	2024 en K€	%
Produits des services	4 938	33.11	4 929	31.76
Subventions	9 426	63.20	10 196	65.70
Autres produits	60	0.40	12	0.08
Produits exceptionnels	90	0.60	56	0.36
Reprise sur provision	97	0.65	50	0.32
Transfert de charges	304	2.04	277	1.79
	14 915	100	15 520	100

EN CONCLUSION

L'exercice 2024 s'achève sur un résultat positif. Les efforts déployés ont permis de consolider notre trajectoire, avec des avancées notables tant sur le plan opérationnel que financier. L'excédent enregistré cette année s'explique en grande partie par l'implication déterminante de la Caisse d'Allocations Familiales, dont le soutien renforcé a constitué un levier essentiel à l'équilibre de notre association.
Cette amélioration témoigne de notre capacité à tirer les enseignements du passé, à ajuster nos pratiques et à mobiliser efficacement les ressources disponibles pour répondre aux enjeux de nos missions.
Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble du personnel de nos partenaires financiers, pour leur écoute attentive et leur accompagnement constant, qui nous ont permis de franchir ce cap dans un esprit de confiance et de collaboration.
Forts de cette dynamique, nous abordons les prochaines échéances avec détermination et responsabilité, au service des publics que nous accompagnons et des territoires que nous soutenons.

Nous proposons d'affecter le résultat positif comme suit :
56 006 € au compte « report à nouveau ».

INFORMATIONS FINANCIERES : RATIOS SIGNIFICATIFS

1°) - Fonds de roulement

a) Capitaux permanents / Valeurs immobilisées

Exercices	Ratios d'équilibres financier > 1
2023	2.18
2024	2.25

b) Disponible + réalisable / Dettes à court et moyen terme

Exercices	Ratios de liquidités théoriques > 1
2023	1.48
2024	1.42

2°) – Ratio de coût du personnel

a) Dépenses du personnel / Budget réalisé (total dépenses)

Exercices	Ratios de coût du personnel
2023	0.666
2024	0.658

COMPTE DE RÉSULTAT

DEBIT	2024	CREDIT	2024
Achats	**2 151 367,44**	**Produits des services**	**4 928 655,82**
Achats de prestations pour activités	1 066 210,47	Prestations Services C.A.F.	2 678 411,78
Eau gaz électricité chauffage carb.	309 593,42	Participation des Usagers	1 372 961,44
Petit équipement ft d'entretien	107 548,70	Participation des Organismes	150 452,16
Fournitures administratives	25 229,68	Ventes marchandises	545 692,74
Fournitures d'activités	208 131,50	Produits des services et d'activités diverses	181 137,70
Autres achats et fournitures	221 449,42		
Achats marchandises	213 204,25		
Services extérieurs	**506 562,89**	**Subventions**	**10 195 832,64**
Redevance crédit bail	34 321,96	Subventions fonction. ETAT	561 820,50
Loyers charges locatives, locations diverses	225 295,49	Subventions ETAT emplois aidés	4 155 201,34
Travaux d'entretien maintenance	135 163,39	Subventions fonction. REGION	
Assurances	105 937,33	Subventions fonction. DEPARTEMENT (+FSE)	673 718,00
Documentation, sous traitance	5 844,72	Subventions fonction. VILLES	4 447 629,15
Autres services extérieurs	**1 679 720,60**	Autres subventions fonctionnement	357 463,65
Pers. intérimaire, pers.détaché, prêté	1 132 402,06		
Rémun. d'intermédiaires et honoraires	118 434,31		
Pub., publications, relations publiques	1 152,84		
Transport activités	127 767,42	**Autres produits**	**12 711,89**
Déplacements du pers. et des bénévoles	165 923,16		
Missions réceptions	7 746,38		
Frais postaux et téléphone	61 297,70		
Services bancaires cotisations et formations	64 996,73	**Produits financiers**	**971,70**
Impôts et taxes	**614 224,12**		
Taxe sur les salaires	369 990,52	**Produits exceptionnels**	**55 393,77**
Formation professionnelle	232 879,18		
Autres impôts et taxes	11 354,42	**Reprise sur provisions**	**50 000,00**
Charges de personnel	**10 170 142,82**		
Rémunérations du personnel salarié	8 464 814,34	**Transfert de charges**	**276 582,93**
Charges sociales	1 629 333,42		
Autres charges	75 995,06		
Autres charges	**28 697,75**		
Charges financières	**7 057,38**		
Charges exceptionnelles	**9 852,81**		
Dotations aux amort. et provis.	**296 517,02**		
Amortissements	156 667,00		
Provisions	139 850,02		
Total des comptes de charges	**15 464 142,83**	**Total des comptes de produits**	**15 520 148,75**
Résultat (excédent)	**56 005,92**	**Résultat (déficit)**	
Contributions en nature	**550 000,00**	**Contributions en nature**	**550 000,00**
Total Général	**16 070 148,75**	**Total Général**	**16 070 148,75**

BILAN ACTIF					BILAN PASSIF		
	BRUT	Amortis. Provisions	Net au 31.12.24	Net au 31.12.23		Net au 31.12.24	Net au 31.12.23
ACTIF IMMOBILISE					**CAPITAUX PROPRES**		
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs	815 357,53	815 357,53
Frais d'établissement					Réserves statutaires	63 023,54	61 225,30
Autres immobilisations incorporelles	14 844,66	13 820,75	1 023,91	0,00	Autres réserves	111 934,82	111 934,82
Immobilisations corporelles					Report à nouveau	78 454,17	163 332,73
Terrains					Résultat de l'exercice	56 005,92	-84 878,56
Constructions					Subventions d'investissement nettes	116 577,31	170 207,08
Inst. tech. matériel et outillage	1 267 591,84	883 802,08	383 789,76	392 830,43	Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles	217 884,85	156 325,66	61 559,19	74 205,05	**TOTAL**	**1 241 353,29**	**1 237 178,90**
Immobilisations financières					**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**		
Prêts et avances	423 619,94		423 619,94	387 445,94	Provisions pour risques	170 700,00	150 000,00
Autres immobilisations financières	2 878,41		2 878,41	2 420,00	Provisions pour charges	549 157,81	481 806,03
TOTAL	**1 926 819,70**	**1 053 948,49**	**872 871,21**	**856 901,42**	**TOTAL**	**719 857,81**	**631 806,03**
ACTIF CIRCULANT					**FONDS DÉDIÉS**		
Stocks					Sur subventions de fonctionnement		
Matières premières, approvisionnements			0,00	0,00	Sur autres ressources		
Créances					**TOTAL**	**0,00**	**0,00**
Tiers débiteurs			0,00	9 733,67	**DETTES**		
Autres créances	2 443 018,79		2 443 018,79	2 727 646,03	Emprunts et dettes auprès des établissements de c	284 077,23	422 883,59
Divers					Dettes fournisseurs/comptes rattachés	862 624,52	554 207,33
Valeurs mobilières de placement			0,00	0,00	Personnel	1 045 427,97	975 479,79
Disponibilités	2 020 217,04		2 020 217,04	1 521 010,96	Dettes fiscales et sociales	643 677,67	666 944,27
Acomptes Tiers (Accréditifs)	7 795,57		7 795,57	2 214,73	Autres dettes	303 908,82	255 957,32
TOTAL	**4 471 031,40**	**0,00**	**4 471 031,40**	**4 260 605,39**	**TOTAL**	**3 139 716,21**	**2 875 472,30**
COMPTES DE REGULARISATION					**COMPTES DE REGULARISATION**		
Charges constatées d'avance	8 281,09		8 281,09	13 861,12	Produits constatés d'avance	251 256,39	386 910,70
TOTAL	**8 281,09**	**0,00**	**8 281,09**	**13 861,12**	**TOTAL**	**251 256,39**	**386 910,70**
TOTAL ACTIF	**6 406 132,19**	**1 053 948,49**	**5 352 183,70**	**5 131 367,93**	**TOTAL PASSIF**	**5 352 183,70**	**5 131 367,93**

PROJET DE BUDGET 2025

DEBIT	PB 2025	CREDIT	PB 2025
Achats	**1 965 000,00**	**Produits des services**	**4 660 000,00**
Eau gaz électricité chauffage carb.	300 000,00	Participations usagers	1 450 000,00
Petit équipement ft d'entretien et de bureau	190 000,00	Participation organismes	160 000,00
Ft repas, alimentation, boissons	1 000 000,00	Produits des services	300 000,00
Fournitures d'ateliers	250 000,00	Prestations Services CAF C.S. - R.F. - M.A. C.T.(	2 750 000,00
Entrées, Spectacles	225 000,00		
Services extérieurs	**535 000,00**	**Subventions**	**10 730 000,00**
Redevance crédit bail	50 000,00	Subventions fonction. ETAT	550 000,00
Loyers charges locatives, locations diverses	225 000,00	Subventions ETAT (emplois aidés)	4 200 000,00
Travaux d'entretien maintenance	150 000,00	Subventions fonction. REGION	
Assurances	105 000,00	Subventions fonction. DEPARTEMENT/FSE	800 000,00
Documentation, frais colloques	5 000,00		
Autres services extérieurs	**1 565 000,00**	Subventions fonction. VILLES	4 830 000,00
Pers. intérimaire, pers.détaché, prêté	1 000 000,00	Autres subventions fonctionnement	350 000,00
Rémun. d'intermédiaires et honoraires	120 000,00		
Pub., publications, relations publiques	10 000,00		
Transport activités	125 000,00		
Déplacements du pers. et des bénévoles	165 000,00		
Missions réceptions	15 000,00	**Autres produits**	**60 000,00**
Frais postaux et téléphone	65 000,00		
Services bancaires cotisations et formations	65 000,00	Cotisations, collectes dons	35 000,00
Impôts et taxes	**660 000,00**	Autres produits	25 000,00
Taxe sur les salaires	400 000,00		
Formation professionnelle	250 000,00	**Produits financiers**	
Autres droits	10 000,00		
Charges de personnel	**10 825 000,00**		
Rémunérations du personnel salarié	9 000 000,00		
Charges sociales	1 750 000,00	**Reprises Subvention d'inv. Provision**	**100 000,00**
Autres charges	75 000,00		
Autres charges	**20 000,00**	**Transfert de charges**	**300 000,00**
Charges financières	**10 000,00**		
Charges exceptionnelles			
Dotations aux amort. et provis.	**270 000,00**		
Amortissements	160 000,00		
Provisions	110 000,00		
Engagements à réaliser Sub. attribuées			
TOTAL DES CHARGES	**15 850 000,00**	TOTAL DES PRODUITS	**15 850 000,00**
86 Mise à disposition gratuite (hors bénévolat)		**87 Contributions en nature**	
Mise à disposition du personnel/locaux	600 000,00	Prestation en nature des communes	600 000,00
TOTAL GENERAL	**16 450 000,00**	TOTAL GENERAL	**16 450 000,00**

ORGANIGRAMME

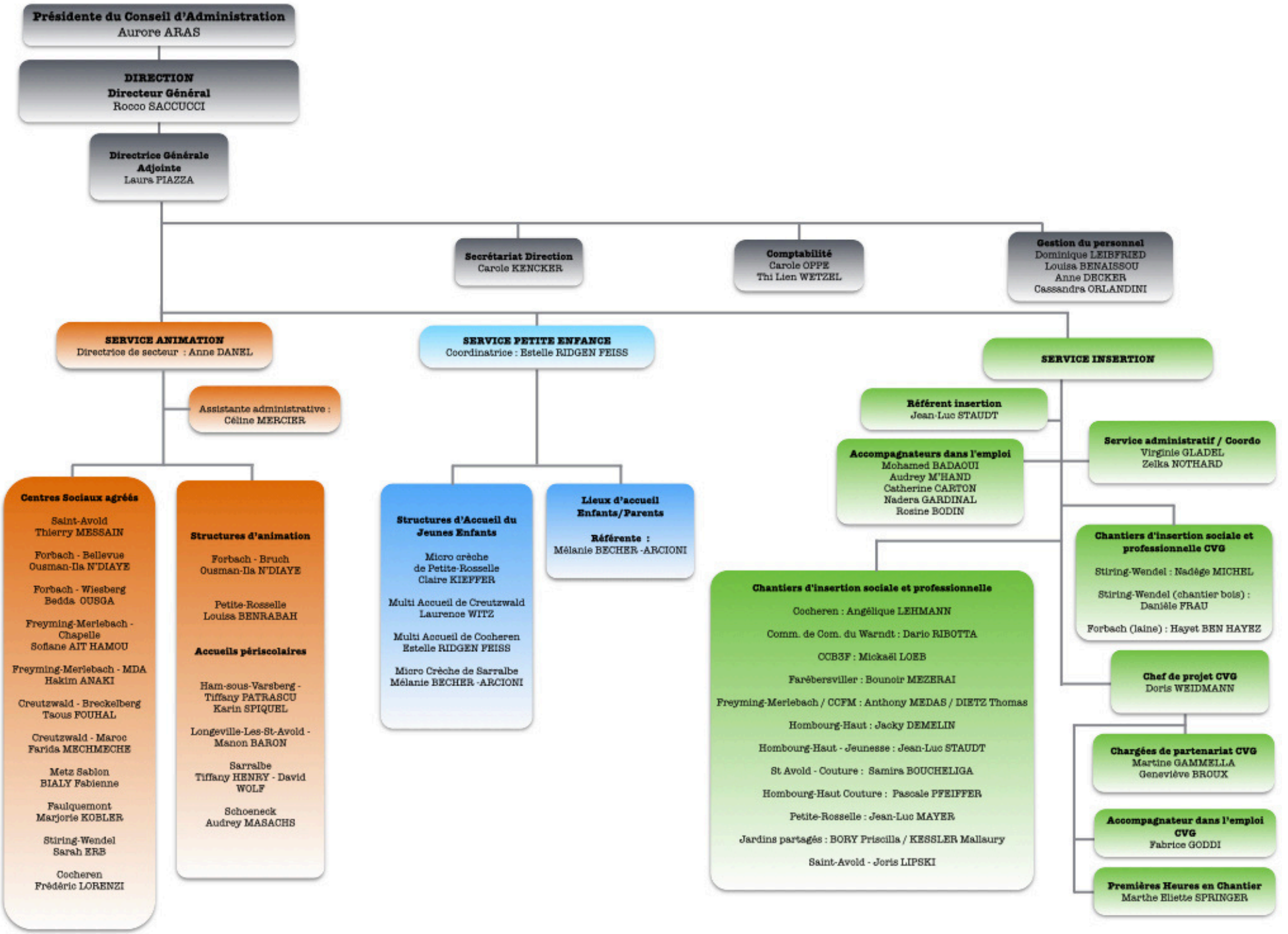

MERCI AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLEGES	MANDATS	NOMS - PRENOMS
1 - Financeurs	Conseil Départemental	LORIA-MANCK Christelle
	CAF	NEUMANN Blandine
	CAF	LIND Shirley
	CAF	DIDIER Sylvie
	Ville de Cocheren	REINHARD Emile
	Ville de Cocheren	BOUTET Anne-Marie
	Ville de Creutzwald	FISCH Vincente
	Ville de Freyming-Merlebach	HAAS Jean-Marie
	Ville de Petite-Rosselle	LERPS Angélique
	Ville de Petite-Rosselle	LAUBERTEAUX Sidonie
	Ville de Stiring-Wendel	DENNINGER Eugénie
	Ville de Faulquemont	RIOTTE Dominique
2 - C.A.G. / Comité de pilotage	CAG Cocheren	KREBS Martine
	COPIL Chapelle	SUPANSTITSCH Stéphanie
	COPIL MDA	NAPOLITANO Bertrand
3 - Associations / usagers	Les Bricoleuses Fofolles	THEIS Sylviane
	Usagers	GOEURY Sébastien
		ARAS Aurore
		HOCEVAR Bernard
		HEINTZ Pierre

NOS COORDONNÉES

Siège social :

Centre administratif ASBH

3 Place Sainte Barbe 57800 Cocheren

Adresse postale :

Centre administratif ASBH Cocheren BP 30123

57804 Freyming-Merlebach Cedex

Nous contacter :
03.87.04.13.13
asbh@asbh.fr
asbh.fr

SIREN : 301 125 266
Agrément « Organisme de Formation » N°41.57.0553.57
Agrément Ministériel Association d'Éducation Populaire N°57266 du 18 Septembre 1979
Agrément des associations sportives civiles et de plein air N°57 85008 du 31 Mai 1985
Reconnue Mission d'Utilité Publique par arrêté N° 91-DR/I-243 du 12 juillet 1991